

**DIALOGUE, POUVOIR
D'ACHAT, LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION**

Tebboune réitère ses engagements

Lire l'article de
El-Houari Dilmé
page 3



STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE

Les corps communs attendent leur tour

Lire l'article de M. Aziza page 4

CRASH MEURTRIER D'UN AVION

Catastrophe aérienne en Corée du Sud

P.5



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

**CRIMES DE L'ENTITÉ
SIONISTE À GHAZA**

Des témoignages accablants

Lire l'article de
Mohamed Mehdi
page 2



OPINION

**Des prix
littéraires
français
en général
et du prix
Goncourt
en particulier**

Par Mohamed Daoud

P. 6 & 7

**FOOT / COUPE D'ALGÉRIE
(32ES DE FINALE)**

**O. Akbou-
CSC,
JSS-USMK
et ESBA-MCA
à l'affiche**

P. 11

Crimes de l'entité sioniste à Ghaza Des témoignages accablants

Mohamed Mehdi

Dimanche, 450^e jour de l'agression contre Ghaza, l'armée sioniste poursuit ses massacres et le nettoyage ethnique contre la population civile de l'enclave assiégée. Hier, le ministère de la Santé de Ghaza n'a pas mis à jour le bilan des victimes de la barbarie israélienne. La veille (samedi), le nombre de martyrs était de 45.484 et 108.090 pour celui des blessés. Dimanche, un 5^e bébé est décédé d'hypothermie, à Deir al-Balah, dans le centre de Ghaza, a indiqué le ministère de la santé.

« Juma al-Batran, un bébé de 20 jours, est tombé en martyr pour cause de grand froid, tandis que son frère jumeau est toujours aux soins intensifs d'un hôpital local », a précisé la même source dans un communiqué. « Il n'y a pas d'électricité. L'eau est froide et il n'y a ni gaz, ni chauffage, ni nourriture », a déclaré Yahya al-Batran, le père du bébé.

« Mes enfants meurent sous mes yeux et personne ne s'en soucie. Juma est mort et je crains que son frère Ali ne le suive ». Yahya al-Batran a déclaré que sa femme et lui vivaient dans une tente en lambeaux à Deir el-Balah.

Dans le camp de Jénine, en Cisjordanie occupée, la journaliste Shatha Al-Sabagh, sœur d'un chahid de la résistance palestinienne, est tombée en martyr sous les balles d'un sniper des services de sécurité de l'Autorité palestinienne. « Nous pleurons la martyre journaliste Shatha Al-Sabagh, qui a été directement et délibérément prise pour cible par des membres des autorités », a déclaré le Mouvement de résistance islamique (Hamas).

« L'assassinat de sang-froid de la journaliste Shatha, sœur du martyr Al-Qassami et du moudjahid Moatasem Al-Sabbagh, par les services de sécurité de l'Autorité, est un acte criminel et condamnable. Nous appelons les autorités et leurs services à répondre aux différentes initiatives nationales pour arrêter la campagne contre le camp de Jénine », a ajouté le Hamas. De son côté, le Mouvement du Jihad islamique a condamné fermement ce crime, tout en renouvelant son appel aux services de sécurité palestiniens « pour qu'ils cessent les attaques contre notre population dans le camp de Jénine » et « pour qu'ils répondent aux initiatives nationales visant à éviter les conflits et les effusions de sang ». La Commission des affaires des prisonniers palestiniens a annoncé, dimanche, le martyre du prisonnier Ashraf Muhammad Abu Wardeh, un résident de la bande de Ghaza, à l'hôpital israélien Soroka.

90 JOURS DE MASSACRES ISRAÉLIENS DANS LE NORD DE GHAZA

Hier, l'armée sioniste a bombardé plusieurs régions à Ghaza, faisant au moins 22 martyrs, dont 15 dans le nord de l'enclave, ont déclaré des sources médicales à Al Jazeera. La journée de dimanche marque le 90^e jour des massacres, des déplacements et de la famine contre environ 80.000 Palestiniens

assiégés dans les régions de Jabaliya, Beit Hanoun et Beit Lahia, dans le nord de la bande de Ghaza. Durant ces trois mois, le bilan des massacres a dépassé les 4.000 martyrs et disparus, plus de 12.000 blessés et au moins 1.750 prisonniers. Le dernier de ces crimes a été l'incendie de l'hôpital Kamal Adwan et le démantèlement du dernier établissement de santé dans cette partie de Ghaza. Hier, dans le nord, des populations assiégées à Beit Hanoun ont fait état de « plusieurs heures de bombardements israéliens ». « Nous ne pouvons pas sortir en raison de l'intensité et du caractère aléatoire des bombardements. Les chiens errants mangent les corps des martyrs jetés dans les rues. Nous craignons de mourir de faim à cause du peu de nourriture qu'il nous reste », ont-ils déclaré à Al Jazeera.

Le correspondant d'Al Jazeera a rapporté un bilan d'au moins 7 martyrs et des blessés dans un bombardement israélien contre la maison de la famille Shabat, dans la ville de Beit Hanoun. Dans le centre, un bombardement israélien contre l'hôpital Al-Wafa réadaptation médicale a fait également 7 martyrs et des blessés, dans la ville de Ghaza. Dans le camp de Nuseirat, un correspondant d'Al Jazeera a rapporté également 7 martyrs et 20 blessés dans un bombardement de l'artillerie israélienne sur plusieurs maisons.

ATTAQUE ISRAÉLIENNE DE L'HÔPITAL KAMAL ADWAN : EXÉCUTIONS ET HARÇÈLEMENT SEXUEL

Toujours concernant les attaques répétées contre l'hôpital Kamal Adwan de Beit Lahia, l'organisation Euro-Med Human Rights Monitor a publié, samedi, des témoignages accablants recueillis « documentant les crimes graves commis par l'armée israélienne contre des civils » lors de son assaut contre cet établissement hospitalier. Des « exécutions sur le terrain » aux « agressions sexuelles et physiques sur des femmes et des filles des équipes médicales et des femmes déplacées dans la région », en passant par les « robots piégés », l'armée génocidaire d'Israël a usé d'un large éventail de pratiques barbares. Selon les témoignages recueillis par l'équipe de terrain d'Euro-Med Monitor, les forces israéliennes ont « fait exploser des robots piégés à proximité de plusieurs maisons habitées, provoquant leur effondrement et tuant des civils à l'intérieur » ; « ont exécuté des civils sur place, dont certains étaient blessés, tandis que d'autres portaient des drapeaux blancs » et ont « arrêté des dizaines de femmes et de filles, les soumettant à de graves sévices assimilables à du harcèlement sexuel, ainsi qu'à des traitements dégradants qui ont porté atteinte à leur dignité humaine. Elles ont notamment été battues et obligées à retirer leur hijab et leurs vêtements », écrit l'organisation.

Concernant les exécutions sommaires, le document d'Euro-Med Monitor cite un long témoignage de « A.A. », 41 ans, un « ambulancier volontaire » qui « logeait dans une maison près de l'hôpital Kamal Adwan avec



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Constructions inachevées, façade en briques et habitations occupées par leurs

propriétaires bien soignées de l'intérieur mais laissées à l'extérieur en état de chantier, l'anarchie qui imprègne l'environnement urbain pose un réel problème pour les pouvoirs publics. Un problème qui perdure malgré la loi qui fixe les règles de mise en conformité des constructions et leur l'achèvement, ainsi que les mises en demeure successives adressées aux concernés pour les obliger à se conformer à cette loi.

A quoi sont dues les difficultés d'application de cette loi, et pourquoi les citoyens qui se lancent dans les constructions d'habitations privées ne vont pas au bout de l'achèvement des travaux extérieurs ?

Des questions qui taraudent les esprits depuis une quinzaine d'années sans trouver une réponse convaincante, notamment sur le plan de la voie à suivre pour appliquer la loi dans toute sa rigueur. Et, il y a, bien sûr, la recherche des raisons profondes qui bloquent les constructeurs une fois que les travaux atteignent la façade extérieure. Cette fois-ci, c'est le président de la République, en personne, qui intervient pour régler ce défaut des constructions inachevées d'une manière tranchante. Lors d'un récent Conseil des ministres, le président Tebboune, qui a qualifié cette situation de fléau, a souligné avec insistance l'urgence de régler cet état de fait concernant les constructions inachevées. Non sans s'interroger pourquoi des maisons habitées où l'intérieur est fini à 100

%, parfois de façon impeccable, dotées de confort et d'esthétique, tandis que l'extérieur reste dans un état hideux en briques nues ?

C'est difficile à comprendre sans se pencher sur la mentalité des habitants de ces constructions, et de l'Algérien en général. Cela nous amène au problème de l'hygiène et de la propreté des cités, jusqu'aux parties communes dans les immeubles.

A l'intérieur des maisons, la propreté est irréprochable, presque sacrée pour les ménages, mais tout s'arrête à la porte de la maison. L'extérieur, non seulement n'est pas considéré comme faisant partie de la continuité de la vie chez soi, mais on se permet même de le salir sans gêne aucune. Est-ce tout simplement la mentalité du « beylicat » qui persiste encore au sein de la population ?

Dans le temps du pouvoir des beys, les tribus et les habitants en général n'accordaient aucun intérêt pour les biens du beylik, soit tout ce qui ne relève pas de l'espace familial. Et, personne ne pouvait s'offusquer si quelqu'un ou un groupe de personnes dégradent par quelques actions cet espace du beylik. D'ailleurs, si jamais on ose s'opposer à ces actions, la réponse est toute faite, « de quoi tu te mêles, ça appartient au beylik ». C'est le défunt Président Houari Boumediene qui avait clairement laissé entendre, vers la fin de sa vie, que « russer pour voler l'Etat semble être devenu la règle, comme si l'Etat était un Etat étranger. Nous devons faire disparaître des mentalités l'idée archaïque du beylicat ».

11 civils », avant l'attaque de vendredi dernier. Le témoin raconte avoir vu des véhicules de l'armée israélienne déposer « devant les maisons du quartier » pour les faire exploser à distance. « Nous avons quitté notre maison et nous sommes installés dans une autre à proximité, espérant survivre aux explosions.

Environ une demi-heure plus tard, les robots ont commencé à exploser. Les bruits étaient massifs et terrifiants, comme des bombes nucléaires miniatures ».

« AA » raconte comment des soldats israéliens ont abattu le propriétaire de la maison dans laquelle lui et 11 autres personnes s'étaient réfugiés pour fuir les robots piégés. « Des véhicules de l'armée ont commencé à bombarder la maison. Nous avons crié que nous étions des civils. Le propriétaire est sorti en agitant un drapeau blanc, mais les soldats l'ont immédiatement abattu à bout portant. Lorsque nous avons essayé de

récupérer son corps, ils ont tiré un obus sur nous, blessant d'autres personnes. Parmi nous se trouvait un enfant qui semblait souffrir d'un trouble psychologique, aggravé par les bombardements incessants ».

Euro-Med Monitor a également recueilli d'autres témoignages d'infirmières, de patients et leurs accompagnants à l'hôpital Kamal Adwan

qui « ont été victimes d'actes assimilables à des violences sexuelles ».

« Des soldats israéliens ont forcé des femmes et des filles à retirer leurs vêtements sous des menaces, des insultes offensantes visant leur honneur. Plusieurs femmes et filles ont également déclaré avoir été harcelées sexuellement », écrit l'organisation. « Un soldat a forcé une infirmière à retirer son pantalon, puis a posé sa main sur elle. Lorsqu'elle a essayé de résister, il l'a frappée violemment au visage, ce qui lui a fait saigner du nez », rapporte l'équipe d'Euro-Med Monitor qui a recueilli

le témoignage. « Lors d'un autre incident, une femme a refusé d'enlever son foulard, ce qui a incité un soldat à déchirer ses vêtements, exposant sa poitrine. Une victime a raconté avoir été traînée par un soldat qui l'a forcée à se presser contre lui en lui disant : « Enlève-le tout de suite », tout en lui lançant des remarques obscènes, révèle encore le rapport de l'organisation.

Dans son rapport, Euro-Med Monitor « appelle les organes compétents de l'ONU à lancer une enquête immédiate sur les allégations contenues dans les témoignages des survivants de l'assaut de l'armée israélienne contre l'hôpital Kamal Adwan et ses environs » et « souligne la nécessité d'activer les mécanismes juridiques pour demander des comptes aux responsables des violations des droits de l'homme, notamment aux individus, aux dirigeants politiques et aux responsables militaires impliqués dans de tels actes ».

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Dialogue, pouvoir d'achat, lutte contre la corruption Tebboune réitère ses engagements



Devenue une tradition depuis l'année dernière, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a prononcé, hier dimanche, un discours à la nation devant les deux chambres du Parlement, au Palais des nations, Club des Pins, à Alger.

El-Houari Dilmî

Le président de la République, a d'abord affirmé «qu'il s'honorait de s'adresser au peuple algérien et à l'opinion publique nationale à travers ses représentants dans les deux chambres du Parlement, soulignant que cet engagement traduisait «la volonté politique sur laquelle repose une nouvelle approche de gestion de la chose publique pour la consécration des principes de la bonne gouvernance».

Dans son discours à la Nation, le président de la République a précisé que ce discours se veut «une tradition institutionnelle qui ravive et renforce le fait d'être au service de l'opinion publique, des citoyens et de la patrie et illustre la place du pouvoir législatif ainsi que le rôle des parlementaires qui portent les espoirs et les préoccupations des citoyennes et des citoyens», a ajouté le président de la République.

Le chef de l'Etat a rappelé que ce discours qui intervient au début de son second mandat, vient pour «consacrer le caractère social de l'Etat algérien et travailler davantage pour améliorer le cadre de vie général des citoyens, surtout que tous les indicateurs socioéconomiques sont au vert comme le prouvent les rapports des institutions internationales», a-t-il souligné. Et d'ajouter que le pouvoir d'achat sera amélioré grâce à la hausse de la production. Poursuivant que les ennemis de l'Algérie ont attendu notre chute devant le FMI lorsque nous avons régularisé la situation des enseignants et exonéré les petits salaires d'impôts. Ils ont prédit l'explosion de l'Algérie à cause de sa politique du logement et lorsque le niveau des barrages a baissé. Mais l'Algérie a répondu avec la consolidation de sa politique du logement et ses projets géants de dessalement d'eau de mer. Et l'Algérie se porte toujours bien.

Plusieurs autres sujets d'actualité ont été abordés par le chef de l'Etat. Se disant «heureux de s'adresser au peuple algérien via ses représentants au Parlement, le Président Tebboune a déclaré qu'une «nouvelle ère, née d'une réelle volonté politique, est aujourd'hui consacrée dans les

faits pour instaurer de nouvelles méthodes de gouvernance, comme la rencontre d'aujourd'hui, désormais devenue une tradition dans le pays, pour consolider la place du pouvoir législatif dans le fonctionnement de l'édifice institutionnel dans son ensemble, et valoriser le rôle des élus nationaux par lesquels sont exprimés les espoirs du peuple», a-t-il souligné.

«Tous les programmes destinés au développement économique et social seront réalisés et menés à leur terme», a encore déclaré le chef de l'Etat. Évoquant le lancement du dialogue national inclusif conformément à ses engagements, Tebboune a indiqué qu'il sera «à la hauteur des enjeux internes et renforcera les droits fondamentaux. Le président de la République a précisé que «la prochaine étape verra le lancement du dialogue politique auquel je me suis engagé, et qui sera à la hauteur des enjeux internes». Il a souhaité que ce dialogue national soit «profond et inclusif et non purement discursif», soulignant qu'il «renforcera les droits fondamentaux à travers les lois consacrées par la Constitution et la loi organique relative aux partis politiques et aux associations».

«UN DIALOGUE POUR RENFORCER LE FRONT INTÉRIEUR»

«J'ai promis à la classe politique d'ouvrir un dialogue pour renforcer le front intérieur et cela se fera de manière organisée», a affirmé le président de la République. «Le nouveau modèle économique a commencé à apporter ses fruits, comme le confirment le FMI et la Banque mondiale», a encore déclaré le Président Tebboune, ajoutant que ce nouveau modèle a pour «socle principal les petites et moyennes entreprises et les startups».

Le chef de l'Etat a également abordé le volet lié à la moralisation de la vie publique, en accentuant la lutte contre la corruption. Liant cette mission de salubrité publique de lutte contre l'argent sale à la nouvelle loi sur les collectivités locales, le premier magistrat du pays a déclaré que «cela permettra la consécration dans la réalité de tous les jours de l'Etat de droit et instaurer une véritable démocratie politique», a-t-il ajouté. «Des réformes profondes ont été menées dans le secteur de la Justice pour réinstaurer la confiance du citoyen dans ses institutions, en consacrant la séparation entre l'argent sale et la politique», a-t-il insisté. «Nous poursuivrons notre combat contre la corruption jusqu'au dernier souffle», a indiqué le chef de l'Etat.

Raïna Raïkoum

Sid Lakhdar Boumediène

La politique, des idées ou une incarnation ?

me, libéralisme, extrémisme de droite ou de gauche) le choix est surtout motivé par l'incarnation des hommes politiques.

La tonalité du verbe est toujours le fait des hommes et des femmes qui haranguent les foules. Je déifie la majorité de ces électeurs de me citer un seul ou deux points de divergence sur le programme de chacun. Qui, d'ailleurs n'est lu que par une très petite minorité.

C'est ce que je dirais dans une réponse qui se veut consensuelle, admise comme une vérité qui me donnerait une bonne conscience de ce que doit être la sagesse d'une vision politique. Ainsi il ne faudrait pas être en opposition avec cette sagesse qui nous oblige à nous déterminer sur le choix d'un homme ou d'une femme sans avoir la conviction d'être en accord avec son programme politique. Oui mais voilà, si c'est pour dire que l'eau mouille et que le feu brûle, pourquoi faire perdre le temps au lecteur et à moi-même en rédigeant une chronique pour une réflexion qui n'apportera rien d'autre qu'une banalité.

Il n'en est pourtant rien de certain dans la réalité des choses. Certes on peut avoir des positions politiques sincères et assumées, on est de droite ou de gauche, conservateur ou libéral, religieux ou laïc, républicain ou royaliste et ainsi de suite.

Mais au moment de choisir des hommes ou des femmes qui incarneront ces positions se trouve la preuve qu'ils sont en eux-mêmes des raisons du choix. Pourtant, tous affirment devant les micros, en une voix unanime, «Ce n'est pas une question de casting mais d'idées et de projet politique».

Ah bon, alors pourquoi depuis de nombreuses semaines, si nous nous en référons au cas actuel français dans une bataille du choix du gouvernement, tout nous prouve le contraire. Jamais bataille entre des individualités n'a été si virulente.

Nous assistons à des pugilats de cour de récréation entre des individualités alors même que leur positionnement politique ne sépare certains que par un cheveu d'écart. Souvent ce sont des membres actuels ou ayant quitté le parti politique qui font l'objet d'un rejet alors qu'il est peu vraisemblable qu'ils aient renié leur conviction en si peu de temps.

Chacun dénonçant dans son for intérieur, tellement discret qu'il résonne aux oreilles de tout le monde, «pas question d'accepter un tel, il nous a trahi, il a voté pour le concurrent au second tour des législatives, il est ceci ou est cela». Ce seraient des arguments légitimes si on ne percevait pas aussi clairement la détestation des personnes et la lutte pour la primauté médiatique et des urnes.

La politique, c'est avant tout une histoire d'incarnation même si je ne m'en réjouis pas. Combien d'électeurs d'extrême droite font-ils la différence entre les positions de Marine le Pen et d'Eric Zemmour si ce n'est par la tonalité du verbe et le délice de la surenchère. Combien d'électeurs pourraient-ils citer la différence entre le parti Renaissance et le parti socialiste ou celui des centristes. C'est bien la preuve qu'à partir d'un positionnement très général (gauche, droite, indécision du centre, conservatis-

me, libéralisme, extrémisme de droite ou de gauche) le choix est surtout motivé par l'incarnation des hommes politiques.

La tonalité du verbe est toujours le fait des hommes et des femmes qui haranguent les foules. Je déifie la majorité de ces électeurs de me citer un seul ou deux points de divergence sur le programme de chacun. Qui, d'ailleurs n'est lu que par une très petite minorité.

La politique c'est aussi du sentiment, de l'irrationnel et de l'attraction. C'est bien souvent le charisme de certains qui font la différence. Quel électeur de Donald Trump sait dans quelle mouvance politique il se positionne, pourtant elles existent et sont fondées profondément dans des doctrines historiques et philosophiques de l'histoire ? Quel électeur pourrait avec précision définir le populisme, la doctrine protestante ou les clivages creusés par l'évolution historique de l'Amérique jusqu'à celles des origines européennes, pourtant en lien direct avec ce qui leur est proposé. Quels sont ceux d'entre eux qui connaissent les théories économiques et leurs conséquences d'un Donald Trump ou du fantasque milliardaire Elon Musk ? (Le savent-ils eux-mêmes?)

Qui a étudié les racines des oppositions de la pensée économique qui se sont proposées au long du siècle dernier ? Pourtant l'une d'entre elles est justement en correspondance avec le positionnement de Donald Trump. Qui donc a eu l'idée de le prendre en compte ou de se donner la peine de l'étudier, même d'une manière rapide ? Ce qui a compté est la voix du gourou d'une secte hypnotisée et convaincue qu'il est leur sauveur. Il va les délivrer de tout ce qui leur semble être les responsables de leur déclassement social et identitaire, les immigrés, les Wokistes, les radicaux et autres qui les font hurler de haine. Ils réagissent d'une façon épidermique à chaque fois que le gourou les prononce. Qu'est-ce qu'une dictature sinon un régime politique incarné par la puissance d'un homme ? Les foules sont en délire au moindre de ces mots. Et c'est avec la même force de conviction qu'ils le font chuter pour souvent repartir sur une autre incarnation de leur propre délire. On dit le charisme, le césarisme, le marxisme, le maoïsme, le bolivarisme, le trumpisme, tout à fait étonnant que l'on puisse affirmer que la politique n'est pas d'abord l'incarnation par un leader. Bien entendu que tout cela est regrettable et qu'il faut s'en tenir à la sagesse de choisir les deux, celle des idées politiques et sa meilleure incarnation pour les porter. Mais pour arriver à ce niveau de sagesse, il ne faut jamais être dupe et surtout ne pas rejeter l'idée d'un risque d'adhésion au seul choix de l'incarnation.

Ne jamais oublier qu'une pensée politique n'existe que par son incarnation, elle est immatérielle. C'est à l'électeur et à lui seul de prendre ses responsabilités par sa vigilance et sa connaissance.

Il n'y a aucune autre solution pour l'être humain que les constants choix éclairés face aux défis de la vie. Le choix de ses représentants et des gouvernements en sont parmi les plus lourds de conséquences.

Justice

Boudjema reçoit le président du Syndicat national des magistrats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lofti Boudjema a reçu, samedi à Alger, le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Aoudeche Laidi, ainsi que les membres du bureau exécutif du SNM, en présence de cadres du ministère, a indiqué un communiqué.

«Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du minis-

tère et après avoir écouté les préoccupations des magistrats exprimées par le président du SNM, le ministre a passé en revue avec ses invités les moyens d'améliorer leur situation socioprofessionnelle ainsi que les mesures nécessaires visant à lever les obstacles rencontrés», précise le communiqué.

Le ministre de la Justice a réaffirmé «sa pleine disposition à ne

ménager aucun effort et à engager toutes les démarches nécessaires en vue de promouvoir le secteur de la justice et prendre en charge les préoccupations des magistrats, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), lors de l'ouverture de l'année judiciaire».

Statut particulier et régime indemnitaire Les corps communs attendent leur tour

M. Aziza

Si les fonctionnaires des secteurs de la Santé et de l'Education se sentent soulagés après l'approbation de leurs statuts particuliers par le Conseil des ministres, les corps communs notamment ceux activant dans ces secteurs et autres attendent toujours de voir leur situation socio-professionnelle s'améliorer.

Contacté par nos soins, Koulaïbi Badr Eddine, syndicaliste et coordinateur national de la Coordination nationale des corps communs de la Santé a affirmé que la corporation croit aux promesses du président de la République et du ministre de la Santé, en attendant leur concrétisation. Selon le porte-parole de ces fonctionnaires, ces catégories de travailleurs souffrent pourtant depuis des années de marginalisation et d'un manque de reconnaissance de leurs droits légitimes. Précisant que l'adoption des statuts particuliers pour cette catégorie constitue une étape décisive, longuement attendue, avec l'espoir d'instaurer une justice professionnelle et d'améliorer leurs conditions de travail.

Les corps communs de la Santé représentent, selon notre interlocuteur, l'un des piliers fondamentaux du système de santé national. Jouant un rôle essentiel dans la continuité des services de santé et le soutien aux équipes médicales. En rappelant que les corps communs de la Santé regroupent diverses catégories de personnels, allant des administrateurs et

agents de maintenance aux techniciens et auxiliaires de santé. Ils supportent des charges lourdes pour garantir le fonctionnement continu des établissements de santé. Cependant, précise-t-il, l'absence d'un cadre juridique clair régressant leur statut a entraîné une dégradation de leurs conditions professionnelles et sociales. Les membres de ces corps se sont plaints à maintes reprises de la précarité des salaires qui ne sont pas en rapport avec les efforts fournis et à la nature de leur travail. En regrettant l'absence de motivations professionnelles et de perspectives de promotion. Sans parler, dit-il, de la négligence en matière de formation continue et d'accompagnement professionnel. L'adoption des statuts particuliers pour les corps communs de la Santé représente une réelle opportunité pour réorganiser le fonctionnement interne du secteur. Ces statuts doivent être élaborés de manière à garantir un équilibre entre droits et devoirs, tout en tenant compte des spécificités de cette catégorie qui combine des fonctions administratives et opérationnelles.

L'adoption des statuts particuliers pour les corps communs de la Santé représente, selon Koulaïbi, une réelle opportunité pour réorganiser le fonctionnement interne du secteur. Ces statuts doivent être élaborés de manière à garantir un équilibre entre droits et devoirs, tout en tenant compte des spécificités de cette catégorie qui combine des fonctions administratives et opéra-

tionnelles. Le Coordinateur national des corps communs rappelle les points essentiels qui devraient être intégrés dans ces statuts, à savoir l'amélioration des salaires «pour qu'ils soient en adéquation avec les efforts fournis et les conditions de travail, notamment dans les zones difficiles et reculées».

La formation continue, pour renforcer les compétences professionnelles et ouvrir des perspectives d'évolution de carrière. Ainsi que le renforcement de la protection sociale, avec une meilleure couverture médicale et un environnement de travail sécurisé et adapté. M. Koulaïbi a mis l'accent sur la nécessité d'impliquer les syndicats et les organisations professionnelles dans l'élaboration des statuts particuliers et de favoriser le dialogue et la concertation.

Pour notre interlocuteur, l'adoption des statuts particuliers pour les corps communs de la Santé est un véritable test de l'engagement des autorités à instaurer la justice sociale et professionnelle au sein du secteur. Et d'exprimer les espoirs de voir des démarches sérieuses et courageuses dans ce sens, car l'amélioration des conditions de cette catégorie aura non seulement un impact positif sur leur performance, mais contribuera également à la stabilité du secteur de la Santé dans son ensemble, avec des retombées directes sur le bien-être des citoyens, dira-t-il. L'Union nationale des travailleurs de la Santé, affiliée à l'UGTA, a, à travers une lettre de remerciement adressée au prési-

dent de la République juste après l'approbation du statut particulier des travailleurs de la Santé, sollicité son intervention pour répondre aux préoccupations des corps communs. Ils ont ainsi précisé «nous saluons une fois de plus cette belle réalisation et profitons de l'occasion pour faire appel à vous et espérons que vous interviendrez pour répondre aux préoccupations des travailleurs des corps communs» en ajoutant «leurs yeux sont tournés vers vous, attendant de vous, Monsieur le Président, d'examiner leur situation et de leur prêter attention.

Le responsable de l'information et de la communication au Syndicat national des travailleurs algériens (SNTE), Djahid Hiriache, a affirmé pour sa part que les corps communs de la fonction publique qui sont dans tous les secteurs, notamment ceux actuant dans le secteur de l'Education ont besoin d'être rassurés. Rappelant que les corps communs travaillant dans ce secteur ont plaidé depuis des années pour qu'ils soient intégrés dans le secteur de l'Education au même titre que l'ensemble des catégories de la famille éducative. Mais c'était, selon la fonction publique, impossible. Hiriache s'est montré optimiste, «je pense qu'une fois que les autorités termineront avec le statut particulier des corps de l'Education et de la Santé, ils vont sûrement prendre en charge les préoccupations des corps communs qu'on soutient. Je pense, dit-il, que c'est automatique».

Arkab Le lithium, une «opportunité stratégique» pour l'Algérie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé, dimanche à Alger, que l'exploitation du lithium dont la présence a été confirmée dans le sud du pays, fera de l'Algérie un acteur clé des technologies vertes et consolidera sa place dans la chaîne de valeur énergétique mondiale.

Présidant l'ouverture des travaux d'un workshop sur le développement de la filière du lithium, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Énergies renouvelables, M. Noureddine Yassaâd et de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafeur, M. Arkab a indiqué qu'il est temps de "se concentrer sur les minerais stratégiques à forte valeur ajoutée, dont le lithium, devenu l'un des matériaux les plus importants pour positionner l'Algérie comme un acteur clé dans le domaine des technologies vertes". Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs généraux des entreprises et organes relevant du secteur, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), ainsi que des experts et scientifiques éminents, tels que le Pr. Karim Zaghib, expert international en production des batteries au lithium, et le Pr. Kamal Youcef Toumi. M. Arkab a insisté sur le fait que le lithium est un élément essentiel pour le développement des batteries, des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie, représentant une "opportunité stratégique pour renforcer la place de l'Algérie dans la chaîne de valeur énergétique mondiale".

Il a ajouté que les premiers indicateurs ont fait ressortir la présence de ce minéral dans certaines régions du Grand Sud du pays, notamment dans le massif du Hoggar.

Médéa

Deux morts et six blessés dans un carambolage

Deux personnes sont décédées et six autres ont été blessées dans un accident de la circulation impliquant un bus de transport de voyageurs et plusieurs véhicules légers, survenu samedi en fin d'après-midi, à Meudjebeur, sud de Médéa, sur un tronçon de l'autoroute nord-sud, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 17h00 au lieu-dit Abdellah Boumediène, dans la commune de Meudjebeur, lorsqu'un bus de transport de voyageurs et sept voitures touristiques se sont percutés violemment dans un carambolage provoquant le décès sur place de deux personnes et fait six autres blessés parmi les passagers des véhicules accidentés, a-t-on précisé.

L'intervention rapide des secouristes a permis de dégager les blessés qui étaient bloqués à l'intérieur des véhicules impliqués dans cet accident et ont reçu sur place les premiers soins, avant d'être évacués vers une structure sanitaire de la région, a-t-on indiqué.

Plus d'une vingtaine d'éléments de la Protection civile, ainsi que des véhicules de secours ont été mobilisés pour cette intervention qui a duré près de deux heures, a-t-on signalé de même source.

Biskra

Deux morts et un blessé dans un accident de la route

Deux personnes ont trouvé la mort et une troisième a été blessée dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune de M'lili (36 km à l'Est de Biskra), ont indiqué les services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route reliant les deux communes de M'lili et El-Hadjeb suite à une collision entre deux véhicules de tourisme qui a causé la mort sur place de deux personnes âgées de 52 et 49 ans, tandis qu'une troisième âgée de 28 ans a été blessée, a précisé la même source.

Les corps des victimes décédées ainsi que la personne blessée ont été évacués par les services de la Protection civile vers la polyclinique de la commune d'Ourlal, a-t-on indiqué.

Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Foire de la production locale Un baromètre pour l'économie nationale

A. Z.

Comme toute manifestation économique, le baisse de rideau, samedi dernier, sur la 32^e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), donne lieu à une évaluation qualitative de l'événement. «Pour un pré-bilan, ce n'est que positif», a indiqué hier dimanche le Directeur général de la Société algérienne des Foires et Exportations (SAFEX), Karim Boukaddoum. Lors de son passage dans l'émission «l'invité du Jour» de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, ce dernier a dressé un premier bilan très positif de la FPA.

Placée sous le thème «Notre production, pilier de notre souve-

raineté», cette manifestation économique d'envergure a été marquée par la participation de quelque 600 entreprises et une influence toujours croissante. «Cette édition est très spéciale, avec un slogan et une influence particuliers. Cela reflète l'importance de la production algérienne dans la thématique du développement de l'économie nationale», a ajouté l'intervenant, qui a estimé que la FPA 2024 a été assez exceptionnelle au vu de l'engouement et de la dynamique des opérateurs, de la variété des produits proposés, ainsi que de la ferveur qu'elle a suscitée. Le «Made in Bladi» commence à être ancré dans les habitudes des Algériens, a-t-il relevé.

Protection civile

Promotion de plus de 5.300 agents et assimilés

La Direction générale de la Protection civile a annoncé, dimanche, dans un communiqué, la promotion de 5.379 agents entre professionnels et assimilés à des différents grades, et ce dans le cadre de son programme d'action en matière de développement notamment dans le domaine de la ressource humaine.

«A ce titre 5.379 agents ont été promus dont 2.168 au grade de caporal, 1.792 au grade de sergent, 216 au grade d'adjudant, 182 au grade de Sous lieutenant, 418 au grade de lieutenant, 361 au grade de capitaine, 98 au grade de commandant, 29 au grade de lieutenant-colonel et 115 agents assimilés», a précisé la même source.

Selon le communiqué les agents méritants ont été sélectionnés pour la promotion suite à des examens professionnels destinés aux différents grades et cela conformément à la réglementation en vigueur et en reconnaissance des efforts considérables déployés, afin de pré-

parer la sécurité des citoyens et de leurs biens avec un haut niveau de professionnalisme.

«Ces agents promus contribuent au renforcement des unités opérationnelles et des différents services des directions de wilayas», est-il ajouté.

A cette occasion, le Directeur général de ce corps, le colonel Boualem Bourrelaf, a félicité les agents promus et les a encouragés à redoubler d'efforts tout en continuant à faire preuve d'abnégation et de dévouement dans l'accomplissement de leur devoir national, a noté la même source.

Par ailleurs, le Directeur général a réaffirmé «son engagement permanent» à garantir les meilleures conditions de vie et de travail pour les agents opérationnels, tout en leur offrant les opportunités de formation et de développement de leurs compétences afin d'atteindre les objectifs du secteur en matière d'efficience et d'efficacité de ces services.



Les candidats au concours de doctorat sont invités à remplir leurs formulaires en ligne à compter du 2 janvier 2025, a annoncé dimanche le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

«Les candidats au concours de doctorat doivent remplir leurs formulaires en ligne uniquement via le lien <https://progres.mesrs.dz/webdoctorat>, et ce, à compter du jeudi 2 janvier 2025 à 00:00, sans avoir besoin de télécharger des documents supplémentaires», précise le communiqué.

Crash meurtrier d'un avion Catastrophe aérienne en Corée du Sud



Avec seulement deux rescapés et 179 morts confirmés sur les 181 personnes à bord, il s'agit de l'accident aérien le plus meurtrier de l'histoire en Corée du Sud. Le vol Jeju Air 2216, en provenance de Bangkok avec 181 personnes à bord, s'est écrasé dimanche à son atterrissage à l'aéroport de Muan, à environ 290 kilomètres au sud de la capitale Séoul, à 09H03 locales (00H03 GMT), selon le ministère des Territoires. Il avait émis un message de détresse après une première tentative d'atterrissage, lors de laquelle la tour de contrôle avait averti l'équipage que l'appareil avait été heurté par des oiseaux.

Une vidéo diffusée par la chaîne sud-coréenne MBC montre l'avion en train d'atterrir avec de la fumée s'échappant des moteurs, apparemment sans train d'atterrissage. L'appareil sort de la piste et est ensuite englouti par les flammes.

Il transportait 175 voyageurs, parmi lesquels deux de nationalité thaïlandaise, ainsi que six membres d'équipage. En fin d'après-midi, 124 morts avaient été confirmées mais le bilan ne cesse de s'alourdir et les chances s'amenuisent de retrouver d'autres rescapés en plus de deux

membres d'équipage extraits peu après le crash. Selon le site spécialisé Flightradar, l'avion, un Boeing 737-8AS de la compagnie sud-coréenne low-cost Jeju Air, était entré en service en 2009. Les secours ont envoyé des dizaines de véhicules et de pompiers sur place. Des images diffusées par les chaînes de télévision locales ont montré l'appareil calciné en intégralité à l'exception de la queue et des corps enveloppés dans des linceux bleus évacués sur des civières. Le président sud-coréen par intérim Choi Sang-mok a présidé une réunion d'urgence du gouvernement et s'est rendu sur place dans la journée.

QUELLE EST LA CAUSE DU CRASH ?

«La cause de l'accident est présumée être une collision avec des oiseaux combinée à des conditions météorologiques défavorables. Cependant, la cause exacte sera annoncée à l'issue d'une enquête», a déclaré Lee Jeong-hyun, chef de la caserne de pompiers de Muan, lors d'un point presse. Les premiers éléments rapportés par l'agence de presse sud-coréenne Yonhap faisaient

savent état d'un «dysfonctionnement du train d'atterrissement». De même source, l'appareil a touché terre sur le ventre et s'est enflammé en percutant une clôture en bout de piste. Les collisions aviaires, qui peuvent provoquer d'importants dégâts sur un moteur ou le pare-brise, sont à l'origine de nombreux accidents.

Dans la plupart des cas, la collision se produit au décollage ou à l'atterrissement, quand les réacteurs tournent à plein régime. Les dommages matériels vont d'une simple déformation du bord d'attaque de l'aile à la destruction partielle ou totale du réacteur. L'un des cas les plus célèbres remonte à janvier 2009, quand le pilote d'un Airbus A320 de l'US Airways avec 155 occupants avait réussi à se poser avec sang froid sur le fleuve Hudson à New York après une telle collision.

Il s'agit du premier accident mortel de l'histoire de Jeju Air, fondée en 2005. Le 12 août 2007, un Bombardier Q400 de sa flotte transportant 74 personnes était sorti de sa piste par vent fort à l'aéroport de Busan-Gimhae (sud-est), faisant une dizaine de blessés légers. L'accident d'avion le plus grave à avoir eu lieu en Corée du Sud reste le crash sur une colline près de l'aéroport de Busan-Gimhae d'un Boeing 767 d'Air China en provenance de Pékin, qui avait fait 129 morts le 15 avril 2002.

Avant celui de dimanche, le dernier accident mortel en date chez une compagnie aérienne sud-coréenne était celui d'un Boeing 777 d'Asiana Airlines qui avait manqué son atterrissage à l'aéroport de San Francisco, faisant trois morts et 182 blessés le 6 juillet 2013. La catastrophe la plus meurtrière chez une compagnie sud-coréenne demeure celle d'un Boeing 747 de Korean Air, reliant New York à Séoul via Anchorage (Alaska), qui avait été abattu par un chasseur soviétique au-dessus de la mer du Japon, causant la mort des 246 passagers et 23 membres d'équipage le 1er septembre 1983. Pour autant, les experts estiment que le secteur du transport aérien sud-coréen est globalement fiable.

Yémen

Le chef de l'OMS échappe de peu à la mort lors de frappes sionistes sur l'aéroport de Sanaa



Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tedros Adhanom Ghebreyesus a indiqué samedi avoir échappé de peu à la mort, lors d'attaques de l'entité sioniste jeudi sur l'aéroport de la capitale du Yémen.

Tedros Adhanom Ghebreyesus a raconté à la BBC que ses oreilles bourdonnaient encore depuis l'attaque de jeudi, alors qu'il s'apprêtait à embarquer dans un avion à Sanaa. «Le bruit était si fort... si assourdissant, en fait. J'ai encore des bourdonnements d'oreille. Cela fait déjà plus de 24 heures. Je ne sais pas si cela a affecté mon oreille», a-t-il commenté. «La salle d'embarquement située à côté de nous a été touchée, puis la tour de contrôle», a indiqué M. Ghebreyesus. «La situation était chaotique. Les gens étaient perdus et couraient dans tous les sens sans pouvoir se protéger: nous étions totalement à découvert», a-t-il décrit. M. Tedros a posté sur X une vidéo des frappes et a remercié ses collègues et le personnel de l'aéroport qui ont tenté de le protéger lors de «l'attaque très dangereuse».

Pour démentir les allégations mensongères de l'entité sioniste sur cette attaque délibérée et criminelle contre un aéroport civil yéménite,

M. Tedros a déclaré : «Nos vols, etc., sont connus internationalement. Je suppose donc que les gens qui veulent savoir le savent. Ce serait bien de poser la question à l'entité (zioniste)».

Mais, a souligné le chef de l'OMS,

la protection des installations civiles prévue par le droit international doit être respectée. «Ce que je sais, c'est que c'est un aéroport civil. S'il y a autre chose, je ne l'ai pas vu. Mais je sais qu'il servait, à l'époque, à des vols civils».

Maroc Large condamnation de la répression exercée par le Makhzen



Les réactions dénonçant la criminalisation par les autorités du Makhzen des défenseurs du peuple palestinien et des opposants à la normalisation avec l'entité sioniste occupante se multiplient, suite à la condamnation de 13 militants à six mois de prison avec sursis et à une amende, au moment où le Maroc préside actuellement le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, suscitant interrogations sur la capacité d'un tel Etat à défendre les droits humains au niveau mondial alors qu'il les bafoue sur son propre territoire.

Dans ce contexte, le mouvement BDS Maroc (Boycott, Déinvestissement, Sanctions) a fermement condamné, dans un communiqué, toutes les formes de répression et d'intimidation employées par les autorités marocaines pour faire taire les militants opposés à toute forme de normalisation avec l'entité sioniste. Le mouvement a exigé du Makhzen qu'il abandonne sans condition toutes les poursuites engagées contre ces militants. Exprimant sa solidarité inconditionnelle avec les militants du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation et dénonçant les condamnations iniques prononcées à leur encontre, le BDS Maroc a déclaré que «ces procès révèlent l'hypocrisie des discours officiels prétendant soutenir la cause palestinienne, tout en nouant des alliances militaires avec l'occupant et en réprimant ceux qui s'y opposent».

Le mouvement BDS Maroc a réaffirmé son engagement à faire face à l'occupation sur tous les fronts en appelant au boycott à tous les niveaux et à l'imposition de sanctions jusqu'à ce que le peuple palestinien recouvre sa liberté et établisse son Etat indépendant avec El Qods pour capitale. De son côté, le Groupe d'action national pour la Palestine a dénoncé, dans un communiqué, les condamnations iniques à l'encontre des 13 opposants à la normalisation, qualifiant ces décisions d'atteintes graves à la liberté d'expression, au droit de manifester pacifiquement et aux droits fondamentaux. Le communiqué a également souligné «le paradoxe juridique flagrant où les poursuites contre les individus soutenant l'entité sioniste restent sans suites, malgré des plaintes documentées déposées par des organisations civiles, sans que les procédures judiciaires nécessaires ne soient mises en œuvre».

Le groupe a exprimé son rejet total de ces condamnations injustes, réaffirmant sa solidarité avec ces militants qui incarnent la voix du peuple marocain libre et son rejet catégorique de la normalisation. Il a salué leur rôle dans la dénonciation des complices de l'occupation et des crimes odieux perpétrés contre les innocents pa-

COMMENT LE MAROC PEUT-IL PRÉSIDER LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME TOUT EN RÉPRIMANT LES LIBERTÉS ?

Le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation a tenu, vendredi soir, une conférence de presse pour évoquer les arrestations et les procès ciblant ses militants et ses activités en faveur de la lutte palestinienne. Ces pratiques se veulent une criminalisation effective de l'opposition à la normalisation et du soutien au peuple palestinien. Le Front a rappelé que cela se produit alors que le Maroc préside le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, soulevant de sérieuses questions sur la crédibilité d'un Etat qui ne respecte pas les droits humains sur son propre sol. Il a exprimé sa fierté envers la position constante et de principe du peuple marocain soutenant le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant avec El Qods comme capitale.

Le Front marocain a également condamné les restrictions et les répressions visant les opposants à la normalisation et les défenseurs de la cause palestinienne, ainsi que l'interdiction et la répression de plusieurs manifestations pacifiques organisées par le Front dans certaines villes marocaines. Ces violations, a-t-il rappelé, se sont intensifiées depuis sa création le 28 février 2021, particulièrement après la signature de l'accord de normalisation avec l'entité sioniste occupante.

L'avocat et militant des droits humains Mohamed El Ghafari a, quant à lui, dénoncé cette condamnation rendue jeudi 26 décembre 2024 par la justice du makhzen, la qualifiant non seulement d'injuste et de sévère, mais également de tentative de limiter les activités militantes du Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation. «Ce jugement nous signifie clairement : ne vous solidarisez pas avec le peuple palestinien, sous peine de subir des procès similaires», a-t-il regretté.

Pour sa part, l'activiste des droits de l'homme Abou Chitaa Messaïf a déclaré que le jour où ces condamnations ont été prononcées contre les opposants à la normalisation «marque un nouvel épisode de sombre pour le pays, faisant écho au «jour funeste» de la signature de l'accord de normalisation le 22 décembre 2020. Le soutien à la cause palestinienne et l'opposition à la normalisation se poursuivront jusqu'à leur abolition», a-t-il conclu.

Des prix littéraires français en général et du prix Goncourt en particulier

Par Mohamed Daoud*

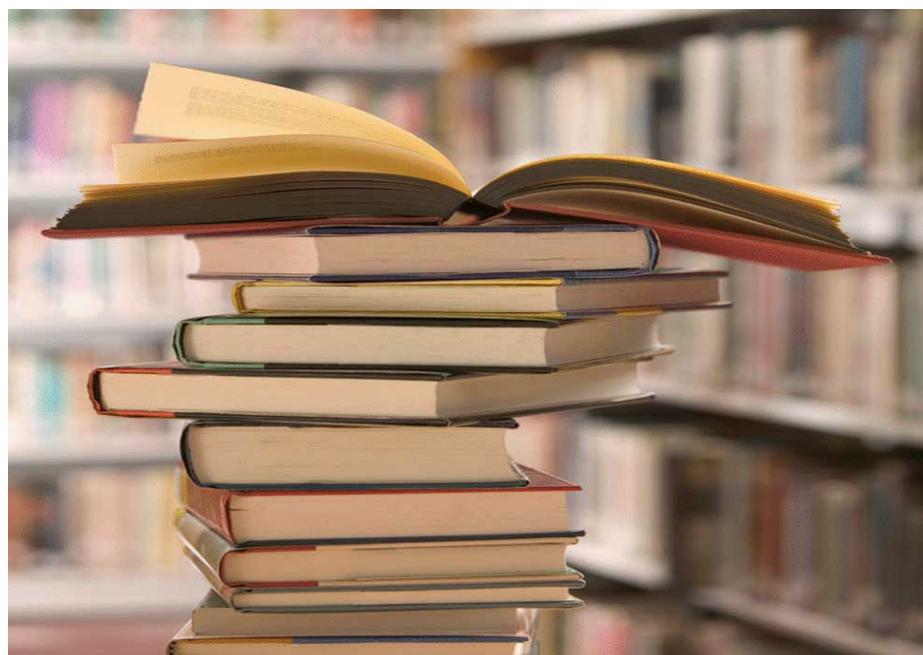
Ce processus s'applique parfaitement à la mise en place des institutions de l'Etat français et de la langue française. Il convient d'indiquer que les caractéristiques de cette langue ont pris forme depuis le milieu du Moyen-Age, à partir de quelques écrits qui découlaient de la langue latine populaire et des dialectes germaniques, ce dispositif s'est constitué dès le début du douzième siècle avec la « chanson de Roland » qui glorifiait, à l'époque, les victoires de Charlemagne sur les Musulmans au moment de la conquête de l'Andalousie. Cela a donné lieu à l'apparition de l'idée de la construction de l'Etat-Nation sur la base de cette langue, c'était au début de la Renaissance française au seizième siècle. Ainsi s'amorce l'intérêt pour l'écriture littéraire, en tant qu'élément typique de l'identité, d'où la mise en place d'instances pour gratifier d'estime les écrivains. D'ailleurs on note l'existence de plusieurs prix littéraires en France, dont le prestigieux prix Goncourt, et le prix de l'Académie française, puis surviennent d'autres prix tels que Femina, Renaudot, Médicis, Interallié et le Prix des étoiles Librinova, etc. Ce nombre important de prix permettait aux écrivains français et francophones d'accéder à la récompense, et même si le nombre de ces écrivains dépasse les trente mille, et aussi le nombre de prix littéraires franchit le cap des deux mille prix, on pourrait dire que parmi ces prix, seuls quelques deux cents prix ont eu un écho national en France et à l'international¹.

-1- NAISSANCE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE/ INVENTION D'UNE LANGUE :

Cette instance est considérée comme la première institution culturelle française qui prend en charge la langue. Elle est fondée en 1634 et officialisée en 1635 par le Cardinal de Richelieu, homme de religion et puissant ministre sous le règne de Louis XIII qui a gouverné de 1610 à 1643, la France et le Royaume de Navarre, c'est-à-dire la région basque au sud de la France actuellement. L'Académie a eu pour objectifs de travailler sur la langue française sur la base de réflexions approfondies et laborieuses, en produisant des dictionnaires et en élaborant des traités de grammaire, de rhétorique et de métrologie. Dans l'esprit de ses missions, en tant qu'institution autonome du pouvoir politique, elle œuvre à normaliser et développer la langue française dans ses aspects syntaxiques, morphologiques. Dans la foulée de cette construction étatique, l'Académie a publié son premier dictionnaire en 1694, c'est-à-dire une année après sa création. Il faut rappeler que la création de l'Académie est associée à l'Histoire de l'Etat-Nation français, elle a eu pour fonctions d'en faire de la langue française, la langue unique pour le pays, la langue de l'administration, de la justice, de la science, de l'enseignement, de la culture, de la politique et de l'économie. Cette langue a connu, à la date du mois d'août 1539, une extension et une influence considérables grâce à l'ordonnance de Villers-Cotterêts, édictée et paraphée par le Roi François Ier. L'ordonnance insiste dans son article 110 sur la formulation irrécusable des arrêts de justice, pour « qu'il n'y ait, ni puisse avoir, aucune ambiguïté ou incertitude, ni lieu à demander interprétation »².

D'autres initiatives s'ensuivent afin de renforcer cette tendance, tel que le manifeste fondateur intitulé « La Défense et illustration de la langue française », publié en avril 1549 par un groupe de poètes qui portent le nom de La Pléiade. Au début l'Académie était impénétrable, elle n'incorporait dans ses rangs que les auteurs classiques et/ou conservateurs. Elle a amorcé son ouverture au 19^{me} siècle aux auteurs romantiques : tels que le poète Chateaubriand, et aux romanciers comme Lamartine, Victor Hugo, ainsi qu'à des hommes politiques, des hommes de religion, des journa-

Les prix littéraires sont liés à l'Histoire culturelle, politique et linguistique des pays qui les ont créés, et associés également aux luttes politiques engagées par des acteurs en vue de la construction étatique de l'Etat-Nation.



listes, des critiques littéraires, et pareillement à des enseignants universitaires. Elle a d'ailleurs entrepris des actions de parrainage d'environ soixante prix destinés aux différentes spécialités telles que la littérature, l'Histoire et la critique littéraire. En 1986, elle a conçu le grand prix de la Francophonie, sous l'initiative du gouvernement canadien, et par le concours financier de la Principauté de Monaco et du Royaume du Maroc. Ce prix est annuel dont l'objet est de couronner « l'œuvre d'une personne physique francophone qui, dans son pays ou à l'échelle internationale, aura contribué de façon éminente au maintien et à l'illustration de la langue française »³.

A partir des années 1980, l'Académie s'est employée à évoquer que plusieurs communautés à travers le monde possèdent la langue française en partage. Afin d'élargir l'influence de cette langue, donc il a été convenu l'éventualité d'ouvrir les portes de cette institution à des représentants d'autres peuples. Ce qui a permis l'élection, en 1983, de Léopold Sédar Senghor, personnalité politique et homme de lettres sénégalais, en 2001 du Chinois François Cheng, de l'Algérienne Assia Djebbar en 2005, du Libanais Amin Maalouf en 2011, et de bien d'autres.

Au début l'Académie ne s'intéressait pas à la nouvelle culture qui s'y est développée au sein de la société, et son intérêt pour le genre romanesque ne s'est manifesté qu'après une longue période. Par égard à la Poétique de Boileau, élu membre de cette institution en 1684, elle considérait le roman comme un genre vulgaire. Cette poétique, celle de Boileau, délimitait les genres littéraires à trois uniquement : la rhétorique, l'Histoire et la poésie. Réticente au début, elle arrive à créer en 1915, le grand prix du roman, car elle subissait les critiques de l'institution Goncourt, sa concurrente, et de certains de ses membres qui insistaient sur la nécessité de réservier une place au genre romanesque dans les activités de l'Académie et le reconnaître comme genre littéraire intégral.

Fondé au début du vingtième siècle, le prix Goncourt a joué un rôle considérable et déterminant dans la valorisation du statut du genre romanesque, ce qui a poussé l'Académie française à revoir ses projets, puisqu'elle a réalisé que « l'heure était venue de le reconnaître comme genre littéraire égal aux autres, à ceux qu'elle a toujours salués. Elle sait que faute d'une telle reconnaissance, l'opposition entre la jeune et si active société littéraire des Goncourt et la Compagnie fondée par Richelieu la condamnerait à une marginalité littéraire »⁴.

C'est pour cette raison que l'Académie a décidé, en 1914, d'accepter le genre romanesque et de l'intégrer dans ses projets, en conséquence elle a décerné en 1919 un prix littéraire à Pierre Benoit, un jeune romancier pour son roman « l'Atlantide ». A partir de ce moment là, l'Académie « mettait fin à la longue querelle – véritable roman – qui l'avait opposée au genre romanesque »⁵.

Le conflit autour des choix littéraires de cette institution a été tranché, depuis longtemps, au profit des classiques, ceci en dépit de la présence des romanciers (classiques, romantiques ou réalistes) qui ont siégé aux différentes réunions de cette organisation. Pour dire que « l'affrontement emblématique des Dix académiciens de l'Académie Goncourt et des Immortels de l'Académie française engageait une redéfinition des hiérarchies esthétiques entre vers et prose à une époque où il était devenu possible à la prose romanesque d'imposer son hédonisme »⁶. A partir du début du 19^{me} siècle jusqu'à la fin du vingtième siècle, le statut de l'écrivain français a connu des changements qui ont eu une influence déterminante sur le cours des événements, sur des pratiques et sur des opinions, d'où le recul du prestige sacrifiant de l'écrivain, dans une conjoncture où les prix littéraires commençaient à connaitre une certaine prolifération. L'homme de lettres qui « était hier le poète glorieux, à l'image du prince. L'Académie intronise cette figure héroïque, dont Victor Hugo constitue le paradigme. Aujourd'hui, l'éphémère lauréat du Goncourt, dont les lauriers se fanent parfois aussi vite qu'ils ont bourgeonné, est englouti dans un réseau à l'intérieur duquel éditeurs, jurys, médias et autres prescripteurs imposent le goût littéraire, dans une logique de marché et d'investissement »⁷.

-2- LE PRIX GONCOURT : INTRIGUES ET RIVALITÉS ?

Considéré comme le prix littéraire majeur dans le champ littéraire français par son ancienneté et son prestige, le Goncourt trouve sa genèse dans le testament légué en 1892 par Edmond de Goncourt. Le prix n'a été attribué qu'en 1903, c'est-à-dire une année après la fondation de la Société littéraire qui porte son nom et le nom de son frère décédé avant lui d'une année. Edmond de Goncourt a recommandé d'accorder, après son décès, une somme d'argent de 5000 francs aux écrivains et de 6000 francs à chaque membre de la société littéraire et a chargé son ami l'écrivain Alphonse Daudet de mettre en œuvre son testament. L'association devrait se composer de dix mem-

bres, sa base matérielle est la fortune léguée par Edmond de Goncourt qui a recommandé que l'adhésion au sein de cette association sera réduite aux hommes de lettres uniquement « rien qu'un homme de lettres, on n'y recevra ni grands seigneurs, ni hommes politiques »⁸. L'objectif étant d'apporter un soutien matériel aux écrivains afin qu'ils font face aux difficultés de la vie quotidienne et en même temps les encourager à se consacrer exclusivement à l'écriture et à l'effort intellectuel créatif.

Les membres du jury sont –selon le testament d'Edmond Goncourt- au nombre de dix, sept (ou huit) sont désignés à vie et trois (ou deux) seront élus, et en cas de décès d'un membre, le jury procédera à l'élection d'un remplacement. Edmond de Goncourt dans son testament avait indiqué que : « Cette société se composera de dix membres qui seront : 1. Alphonse Daudet, 2. Joris-Karl Huysmans, 3. Octave Mirbeau, 4. Rosny (l'aîné), 5. Rosny (le jeune), 6. Léon Hennique, 7. Paul Margueritte, 8. Gustave Geffroy »⁹.

Actuellement, les membres sont les suivants: Didier Decoin, élu en 1995 président de l'Académie jusqu'au 13 mai 2024, Françoise Chandernagor, élue en juin 1995, Tahar Ben Jelloun, élu le 6 mai 2008, Paule Constant, élue le 8 janvier 2013, Philippe Claudel, élu le 11 janvier 2012, actuel président de l'Académie, depuis le 13 mai 2024, Pierre Assouline, élu le 11 janvier 2012, Éric-Emmanuel Schmitt, élu le 6 janvier 2016, Pascal Bruckner, élu le 11 février 2020, Camille Laurens, élue le 11 février 2020, Christine Angot rejoint l'académie en 28 février 2023.

Les membres du jury se réunissent tous les premiers mardi de chaque mois au restaurant Drouant à Paris pour délibérer et choisir les lauréats. Ils arrivent à retenir un nombre de quinze romans au début du mois de septembre, ensuite « la liste se réduit à 8 puis à 4 noms à l'issue de deux nouveaux tours de sélection »¹⁰. Le lauréat du prix Goncourt sera connu au début du mois de novembre de chaque année. Sylvie Ducas, professeur de littérature française contemporaine, ayant consacré une thèse de Doctorat à la thématique des prix littéraires, considère que ce prix est l'héritier « direct des cénacles et des banquets lettrés du XVIII^e siècle »¹¹. Il serait utile de rappeler que la mise en place du prix Goncourt était comme une réaction aux différents choix de l'Académie française dans le domaine de l'écriture littéraire, ce qui laisse entendre que « la logique de l'objection et de la protestation est inhérente à l'histoire de la création des prix littéraires »¹². Dans l'esprit d'Edmond de Goncourt, la fondation du prix, doit permettre de « lutter contre l'industrie des lettres au profit du grand homme de lettres nécessiteux afin de le mettre à l'abri des exigences du marché »¹³, toutefois les lecteurs n'ont d'autres choix que celui d'acheter les romans primés de manière significative. Selon Sylvie Ducas l'Académie Goncourt est devenue de fait « le plus bel exemple de détournement d'un mécénat littéraire par l'économie de marché »¹⁴. Profitant de cette aubaine, les éditeurs s'introduisent dans le marché de manière perceptible, et par conséquent le prix qui était autrefois « éclaireur du monde des lettres, [il] en est réduit au rôle de simple indicateur de tendances, de baromètre des ventes »¹⁵.

Le montant du prix a été limité à un simple chèque d'une valeur de 10 euros, mais la véritable récompense consisterait dans l'impression, la vente du roman couronné en plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, par le renoncement aux droits au profit d'éditeurs étrangers et à la traduction dans d'autres langues, ce qui est bénéfique pour l'éditeur et pour l'auteur, au même titre. Il est à noter que « les prémisses d'une crise du modèle académique sont décelables dans la prolifération immédiate de prix littéraires concurrents, à commencer par le Prix du Roman de l'Académie française »¹⁶, qui serait le premier indicateur de cette crise.

Suite en page 7

*Professeur, Université d'Oran

Des prix littéraires français en général et du prix Goncourt en particulier

Suite de la page 6

A partir de ce moment se développaient plusieurs prix pour concurrencer le Goncourt, on peut citer le Prix Renaudot créé en 1926 par des journalistes qui ont choisi de l'associer au nom du journaliste Théophraste Renaudot (1586-1653), fondateur en 1931 de « La Gazette » premier journal français. L'objectif étant de corriger les aberrations du Goncourt et son « injustice », il est à noter également que la « concurrence » du prix « Renaudot avec le plus prestigieux des prix littéraires français est telle que l'annonce de l'ouvrage primé est organisée à la même date et au même endroit que celle du Goncourt »¹⁷, c'est-à-dire au restaurant Drouant, mais l'auteur récompensé par ce prix ne reçoit aucune somme d'argent mais voit son ouvrage tiré à 220.000 exemplaires, procurant subéquemment au prix une grande valeur médiatique. Quant au Prix Femina, destiné aux auteurs féminins, il a été conçu comme une réplique à la masculinité dominante et à la misogynie du Goncourt, cela s'est cristallisé après le refus en 1922 du jury de ce prix de primer une romancière. Le jury du prix Fémina est composé de femmes uniquement, et accordé à une œuvre littéraire écrite en poésie ou en prose, et il est également accordé aux femmes et aux hommes et même à ceux qui n'ont pas la nationalité française, mais aucune somme d'argent ne sera remise à la lauréate ou au lauréat, tandis que le livre gratifié bénéficiera d'une belle promotion et d'une vente qui pourrait atteindre entre quarante mille (40.000) ou cent mille (100.000) exemplaires.

Le prix Médécis est créé en 1958 par un passionné de la littérature Gala Barbisan, en l'occurrence, et par le célèbre homme de lettres J.P.Giraudoux. Ce prix est destiné aux jeunes auteurs et distribué deux jours avant la remise des deux prix cités plus haut. En 1970 a été envisagée la mise en avant du Prix Médicis étranger qui sera remis aux auteurs qui écrivent dans une autre langue que le français.

Ce qu'on peut constater en suivant le cheminement de ces prix littéraires octroyés en France, c'est qu'ils sont devenus des activités fondées sur « l'économie de prestige », entendu que le livre littéraire est et restera toujours une marchandise comme les autres marchandises, toutefois une marchandise à caractère symbolique, elle anoblit le statut de la littérature et également celui de l'écrivain, en tant que créateur de fictions et de valeurs morales et esthétiques. Malheureusement, ce genre d'activités profitent aux éditeurs et aux distributeurs de livres en leur ouvrant grande la porte afin d'obtenir le maximum de bénéfices financiers, du moment où « l'histoire des prix nous renvoie à la précarisation actuelle de la condition de l'écrivain, au déclin de sa fonction sociale et à la perte de l'aura de l'œuvre littéraire »¹⁸, surtout dans le domaine de la de la promotion médiatique et de la publicité, qui accompagnent actuellement les orientations économiques et commerciales dans cette phase historique, véritables problématiques révélées dans le champ littéraire français.

Evidemment le champ a connu plusieurs changements liés à l'explosion médiatique et la survenue des industries culturelles, donnant naissance à des valeurs nouvelles, des luttes souterraines et à des jeux des relations entre les acteurs impliqués dans ce genre d'activités, en plus des pressions exercées sur les membres des jurys par des éditeurs qui dominent la scène culturelle, tels que Gallimard, Grasset et Seuil. Ce trio d'éditeurs ont pris comme dénomination « Galligrasseuil »¹⁹, du fait de leur grand dynamisme dans les ventes, leur énorme monopolisation du marché du livre, et selon quelques observateurs à une entente avérée pour le partage des prix. Ces pratiques ont incité le journaliste Guy Konopnicki à publier en 2004 un ouvrage (un pamphlet) portant un titre révélateur « Prix littéraires : la grande magouille»²⁰. Pour ce journaliste qui fait une critique acerbe des pratiques caracté-

risant les délibérations des jurys, qui sont « élus à vie » jusqu'à la fin de leurs jours avec les maladies et les affaiblissements du corps qui s'ensuivent, donc ils seront – pour ce journaliste – sensibles aux pressions des éditeurs qui « poussent quelques poulains choisis parmi leurs nombreux auteurs. Les membres de ces doctes académies ont parfois des faiblesses : écrivains eux-mêmes, ils sont sensibles aux choix de leur propre éditeur »²¹.

Pour durer dans le champ littéraire, l'écrivain doit s'adapter à cette nouvelle situation, et se défaire de son statut idéaliste et être contraint à « bricoler une image auctorale « bancale » entre aspirations associées à l'idéal révolu du grand écrivain et concessions au régime du vedettariat, de la médiatisation et des temporalités courtes de l'édition»²².

C'est une opération commerciale réalisée par des ventes spectaculaires surtout à l'autonne où la demande sur les livres est élevée. C'est une opportunité pour les éditeurs, Gaston Gallimard et Bernard Grasset, en l'occurrence, d'en faire un événement culturel de grande importance, le prix devient « une excellente tribune, à un moment où le public s'alphabetise grâce à l'école et manifeste un goût massif pour le roman »²³. Aussi, « sur deux cents prix attribués entre 1988 et 2008, le trio « Galligrasseuil » (Gallimard, Grasset et Seuil) en a obtenu cent sept »²⁴.

Par contre, il faut savoir que le prix Goncourt a été décerné à l'écrivain franco-marocain Tahar Bendjelloun en 1987 pour son roman « La Nuit sacrée », au franco-libanais Amin Maalouf en 1993, pour son roman « Le Rocher de Tanios », et à la franco-marocaine Leila Slimani en 2016 pour son roman, « Chanson douce ».

LE GONCOURT, QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES ÉCRIVAINS ALGÉRIENS ?

Bien que la littérature algérienne, écrite en langue française, existe depuis un siècle, les écrivains algériens et à leur tête Mohamed Dib qui a été lauréat au prix littéraire de l'Académie française en 1994, attribué pour la première fois à un écrivain maghrébin, il a reçu d'autres prix mais il n'a jamais obtenu le prix Goncourt. On peut citer également Assia Djebar, membre de l'Académie française, ou encore Kateb Yacine et Rachid Boudjedra qui n'ont pas obtenu ce prix, et leurs candidatures n'ont été intégrés dans aucune liste du Goncourt, exception faite de Kamel Daoud qui a été sélectionné pour ce prix mais il n'a pu recevoir que le prix Goncourt du Premier Roman en 2015, un prix

moins prestigieux que le Goncourt originel, par contre il a réussi à l'obtenir cette année 2024. Cette distinction applaudie dans l'Hexagone a créé une grosse polémique en Algérie, en raison de la plainte déposée par une victime du terrorisme, Madame Saada Arbane, dans ce cas, personnage central, « réel ? » ou « fictif ? » du roman « Houris » de l'auteur (matière à débat entre critiques littéraires et lecteurs avertis ?). La plaignante accuse l'auteur d'avoir subtilisé – sans son accord – son histoire avec la complicité de sa femme, alors médecin à l'hôpital où elle se soignait. Polémique amplifiée par les déclarations et écrits journalistiques de l'auteur sur l'Algérie et les Algériens, dont les éléments du discours sont empreints de clichés réducteurs, et de propos xénophobes chers à l'extrême droite française. Cette distinction a pris l'allure d'une affaire méditico-politique et judiciaire, dépassant le cadre purement littéraire. Quant à Boualem Sansal – un autre écrivain dissident et fait l'objet de plusieurs accusations d'ordre politique suite à ses déclarations révisionnistes sur l'Histoire de l'Algérie – et en dépit de plusieurs inscriptions sur les listes des prix, il n'a pu obtenir que le prix du Grand prix du roman de l'Académie française 2015 pour son roman « 2084 : la fin du monde », Editions Gallimard, le hasard a voulu que son incarcération en Algérie coïncide avec la distinction de Kamel Daoud par l'Académie Goncourt. Ces controverses pourraient altérer gravement le statut de la littérature algérienne, en particulier, celle écrite en langue française, d'où les débats passionnés et passionnés autour de la littérature et des prix, débat déjà fortement engagé, l'été 2024, autour du prix Assia Djebar, dont l'auteure Inaam Bayoud a été couronnée pour son roman « Houaria » écrit en langue arabe.

PRIX LITTÉRAIRE FRANÇAIS, S'OUVRIR SUR D'AUTRES CULTURES ?

L'attribution des prix littéraires français ne s'est pas limitée aux institutions françaises et aux espaces parisiens, où l'on attribuait le prix Goncourt, le Grand Prix du roman remis par l'Académie française, le prix « Renaudot », le prix « Femina », le prix des Lycéens, etc., elle s'est élargie à d'autres horizons et à d'autres territoires, ou ce qu'on appelle les écrivains d'Outre-France, comme il a été envisagé la création en 2022 d'un « Goncourt Algérie » destiné aux jeunes talents. Ce qui signifie que « le centre, ce point depuis lequel était supposée rayonner une littérature franco-française, n'est plus le centre. Le centre jusqu'ici, même si de moins en moins,

avait eu cette capacité d'absorption qui contraignait les auteurs venus d'ailleurs à se déposséder de leurs bagages avant de se fondre dans le creuset de la langue et de son histoire nationale. [...] Fin de la francophonie. Et naissance d'une littérature-monde en français »²⁵. C'est par ce manifeste signé par quarante-quatre écrivains de langue française et dont la plupart ne sont pas d'origine française se sont dressés, provoquant un grand débat, sur leur place dans la francophonie littéraire, qui serait une tentative de se libérer de la domination du Centre. On peut dire que la littérature algérienne, comme d'autres littératures francophones –et quoiqu'on dise– sont marginalisées et peu lues, contrairement à la littérature française qui est très valorisée en France. Dans cet esprit (centre/périmètre) même la littérature écrite par les enfants d'émigrés (Arabes d'Europe-Beurs), est classée parmi la littérature maghrébine ou plus exactement affiliée à la littérature algérienne, malgré la détention de ces écrivains sont détenteurs de la citoyenneté française acquise par la naissance, c'est-à-dire par le « Droit au sol »²⁶.

CONCLUSION :

Les critiques adressées aux prix littéraires tournent généralement autour des aspects commerciaux qui font que les éditeurs glanent beaucoup d'argent en livrant les romans primés, contribuant, par cette pratique, à contourner les principes et les normes de la consécration littéraire, qui génèrent des oppositions et des contestations dont la dimension croissante est palpable. Les frondeurs réfutent par leur prise de position, l'ingérence des relations personnelles et les affinités entre les éditeurs et parfois les familiarités avec les écrivains qui sont également membres du jury, posant par conséquent des questions autour de la légitimité de ces collèges et sur leurs capacités d'identifier les critères de la qualité littéraire et du mérite des lauréats aux prix littéraires²⁷. Étant donné, la possibilité d'un certain favoritisme entre les éditeurs et les écrivains, qui jouerait un rôle déterminant dans le couronnement de tel ou tel écrivain. Néanmoins toutes ces critiques et ces imperfections signalées n'enlèvent en rien à la valeur de ces prix littéraires du moment où ils permettent à la vie culturelle d'acquérir un certain dynamisme, et également d'encourager les publications, motiver la lecture en augmentant son pourcentage, en élargissant la communauté du lectorat. La lecture étant un outil pédagogique édifiant pour raffermir la dimension culturelle d'une population.

Mohamed Daoud

Notes

- 1- *Materne PENDOUE : Fonctionnement de l'emplacement des originaux de la bibliothèque universelle, https://books.google.dz › books, p.11.*
- 2- *https://www.academie-francaise.fr › la-langue-francaise Du françois au français Naissance et évolution du français*
- 3- *Grand Prix de la Francophonie | Académie française https://www.academie-francaise.fr ›*
- 4- *Mme Hélène CARRÈRE d'ENCAUSSE : L'Académie et le roman, une longue hésitation:https://www.academie-francaise.fr › . 3 déc. 2015*
- 5- *Idem.*
- 6- *Marie-Manuelle da Silva et Eduarda Keating : Complexités des prix littéraires et littérature française ou en français :https://journals.openedition.org › carnets 2017p.10.*
- 7- *Véronique Pittolo : Sylvie Ducas : La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires, https://www.monde-diplomatique.fr ›*
- 8- *Leon Deffoux Annexe II : Le Testament d'Edmond de Goncourt - Persée https://www.persee.fr › doc › cejdg_1243-8170_1994, pp/ 114-119.*
- 9- *Le testament d'Edmond Goncourt : Académie Goncourt, https://www.academiegoncourt.com/le-testament-d-edmond-goncourt*
- 10- *Quels sont les principaux prix littéraires français ? - Librinova https://www.librinova.com › blog*
- 11- *Cité par, Marie-Manuelle da Silva et Eduarda Keating: Complexités des prix littéraires et littérature française ou en français ...https://journals.openedition.org › carnets*
- 12- *Stefania WATTIER : Les parodies de prix littéraires à l'ère numérique Analyse des ... https://dial.uclouvain.be, p . 6.*
- 13- *Citée par Benjamin Caraco : La littérature à quel(s) prix https://bbf.enssib.fr › consulter › bbf-2013-06-0092-006*
- 14- *Idem.*
- 15- *Idem*
- 16- *Marie-Manuelle da Silva et Eduarda Keating . Op.cit. p. 11.*
- 17- *Quels sont les principaux prix littéraires français ? - Librinova https://www.librinova.com › blog*
- 18- *Oriane Deseilligny :La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires, DUCAS Sylvie, La Découverte, coll. « Cahiers libres ».*
- 19- *Idem.*
- 20- *Guy Konopnicki, Prix littéraires la grande magouille Paris : J.-C. Gawsewitch, 2004*
- 21- *Idem*
- 22- *O Deseilligny La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires Cairn.info, https://shs.cairn.info › revue-communication-et-langage... 2014*
- 23- *Une histoire de prix littéraires en France – ActuaLitté https://actualitte.com 24 mai 2017*
- 24- *Véronique Pittolo : Sylvie Ducas : La littérature à quel(s) prix ? Histoire des prix littéraires, https://www.monde-diplomatique.fr ›*
- 25- *Pour une « littérature-monde » en français:https://www.lemonde.fr . 15 mars 2007.*
- 26- *Info droits étrangers : Les conditions d'accès à la nationalité française https://www.info-droits-etrangers.org › ...*
- 27- *Idem : p. 9.*

Exécutif de wilaya

Ultimatum d'un mois pour améliorer la situation environnementale

J. Boukraa

Lors de la réunion exécutive tenue avant-hier, un ultimatum d'un mois a été donné par le wali pour remédier à la situation environnementale dégradée dans certaines localités. En effet, un rapport sur la situation environnementale a été présenté par la cellule de la protection de l'environnement relevant du cabinet du wali. M. Chibani a exprimé son vif mécontentement face à l'état actuel de l'environnement dans certaines localités et a exigé des mesures immédiates pour éradiquer les points noirs recensés dans l'ensemble des communes de la wilaya.

Le Directeur des transports a présenté un rapport détaillé sur les infrastructures de la wilaya, en mettant en lumière les stations terrestres urbaines et

suburbaines, l'aéroport international « Ahmed Ben Bella » et la gare maritime du port d'Oran. Il a également exposé une analyse de la situation du transport intercommunal, inter-wilayas et urbain, tout en présentant les résultats des activités du secteur pour l'année 2024.

Face à quelques difficultés dans ce domaine, le wali a insisté sur l'importance de tenir des réunions de concertation au niveau des daïras. Ces rencontres, réunissant les présidents des APC, les comités locaux et les syndicats des transporteurs, doivent permettre de proposer des solutions concrètes pour améliorer les services et répondre aux attentes des citoyens.

Le rapport de l'Inspection générale de la wilaya a révélé les résultats des inspections menées dans les services de l'état civil de la commune d'Oran et de ses 18 délégations

municipales. Ces visites avaient pour objectif d'évaluer la qualité des prestations, notamment dans les domaines de l'état civil, des documents biométriques, des immatriculations et des permis de conduire. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie nationale visant à moderniser les services publics, renforcer la transparence et lutter contre la corruption administrative, tout en consolidant l'Etat de droit.

Le bilan financier a également été présenté par le Trésorier de la wilaya, en coordination avec la Directrice de la programmation et du suivi budgétaire. Ce rapport a permis d'évaluer l'état de la consommation des crédits de paiement pour les projets enregistrés et notifiés jusqu'au 31 décembre 2022, témoignant d'une gestion budgétaire attentive aux priorités de développement local.

Des instructions pour le recensement des biens communaux Vers l'octroi de nouveaux livrets fonciers pour les communes

D. B.

Dans la perspective de l'octroi de nouveaux livrets fonciers, les communes de la wilaya ont été instruites pour entamer un nouveau recensement de leurs biens, indiquent les services de la wilaya. Il s'agit, selon les mêmes sources, de répertorier les nouveaux biens acquis par les communes et susceptibles d'être régularisés et inclus dans le patrimoine communal. A ce titre, la commune d'Oran lancera prochainement une nouvelle opération de recensement de ses biens.

En effet, les secteurs urbains ainsi que les différentes divisions et services de la commune procéderont, prochainement, à une opération de recensement de toutes les assiettes susceptibles de faire l'objet d'une récupération pour permettre la projection d'un équipement d'utilité publique. Selon nos sources, un rapport détaillé sur l'ensemble des assiettes recensées, notamment leur nature juridique, l'emplacement des sites, la superficie, etc., sera présenté

au maire d'Oran. Cette opération, rappelons-le, est la seconde du genre, après la première opération lancée il ya quelques années et qui avait permis à la commune d'Oran la récupération de plusieurs assiettes de terrains après la démolition de plusieurs entrepôts et dépôts. Ces terrains ont permis à la commune, entre autres, de transférer les services de la Division de l'hygiène et de l'assainissement (DHA) et la réalisation de logements au profit des travailleurs communaux, la réalisation d'une annexe de l'état civil, etc.

Nos interlocuteurs soulignent que la commune dispose de plusieurs hangars et autres dépôts non utilisés à travers les quartiers de la ville, qui peuvent constituer un important portefeuille foncier. Il y a lieu de signaler que face aux nombreux programmes dont a bénéficié la wilaya, notamment ces dernières années, l'ex-wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, avait, à maintes reprises, insisté sur la nécessité de récupérer toutes les assiettes abandonnées au niveau de ces dépôts et hangars. L'ex-premier responsable

de l'exécutif avait aussi instruit les services concernés à récupérer les assiettes foncières après démolition des immeubles en ruine désaffectés.

Dernièrement, plus de 1.200 livrets fonciers ont été remis aux communes de la wilaya d'Oran, une véritable base de données qui permettent aux APC de connaître avec exactitude tous les biens propriété de ces collectivités, a indiqué l'ex-wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, en marge de la remise de ces documents officiels.

Cette opération saluée à l'occasion permet désormais de mieux exploiter ces biens et aussi de les revaloriser vu qu'ils sont reconnus et répertoriés dans un document officiel, a-t-il ajouté. En mettant en exergue les efforts déployés par les services ayant piloté ce projet, le chef de l'exécutif a tenu à remercier le Directeur régional des domaines, les cadres des domaines Oran-Est et Oran-Ouest ainsi que les conservateurs fonciers et le Directeur de l'administration locale de la wilaya pour ce travail accompli en un temps record.

«L'image parle»

Le 2^e Salon national de la photographie au Palais de la culture

J. Boukraa

Sous le slogan «L'image... parle», la deuxième édition du Salon national de la photographie a été inaugurée avant-hier au Palais de la culture Zedour Brahim Belkacem d'Oran, réunissant un total de 29 artistes photographes, venus de différentes wilayas. Selon M. Youcef Fréha, directeur du Palais de la culture d'Oran: «Les œuvres exposées abordent une diversité de thèmes liés à la vie quotidienne, aussi bien sur le plan individuel que collectif, tout en immortalisant des rituels et traditions propres au patrimoine culturel». Notre interlocuteur a ajouté que cette édition a rassemblé vingt photographes professionnels, jeunes et expérimentés, venus des différentes régions du pays : Sud, Est, Ouest et Centre et 9 photo-

graphes d'Oran qui ont également mis en valeur une impressionnante collection d'appareils photographiques. A travers ce salon, les organisateurs ambitionnent de documenter le riche patrimoine culturel algérien à travers l'objectif des photographes. Parmi les pièces maîtresses de cette collection, une machine photographique rare datant de 1890 a attiré tous les regards. Exposée à l'entrée principale, cette véritable œuvre d'art illustre l'évolution technique et esthétique de la photographie. Un espace spécial a été consacré à l'histoire de la photographie, mettant en avant une collection impressionnante d'appareils ayant traversé différentes époques. Cette exposition est enrichie par les contributions des artistes Said Ourad et Mohamed Ayad, qui partagent avec le public leur précieux héritage techni-

que et artistique. Dans le même cadre, un atelier a été animé hier dimanche par la photographe professionnelle Nora Zaïr, suivie d'une excursion touristique au monument historique de Santa Cruz dans l'après-midi. Ces moments promettent d'être aussi instructifs qu'enrichissants pour les participants. Aujourd'hui lundi des conférences seront animées par des photographes de presse. L'événement se clôturera en beauté avec une soirée artistique riche en diversité, animée par le talentueux artiste Houari Saber. Ce salon se distingue par son ambition de célébrer l'art de la photographie tout en offrant une plateforme d'échange et de découverte pour les amateurs et les professionnels. Une belle opportunité de mettre en lumière la richesse culturelle et artistique du pays à travers l'objectif des photographes.

Trois individus arrêtés

Saisie de 1.757 comprimés de psychotropes et 1 kilo de kif

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, notamment le trafic de drogue et de substances psychotropes, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Béthioua, relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran, a réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans la promotion et la distribution de stupéfiants. Cette opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus, la saisie de 1.757 comprimés de psychotropes de différentes sortes, un kilogramme de kif traité, ainsi qu'une somme d'argent issue de leurs activités criminelles. L'intervention a été déclenchée suite à des informations précises obtenues sur le terrain par les agents de la BMPJ. Ces derniers avaient appris que les membres de ce réseau utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage de drogues et de psychotropes destinés à

la revente. Après plusieurs jours de surveillance et de suivi des activités suspectes, les policiers, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Arzew, ont obtenu les autorisations nécessaires pour effectuer des perquisitions et procéder aux arrestations. L'opération a permis de neutraliser les membres du réseau un par un, mettant ainsi fin à leurs activités illégales.

Les trois individus interpellés ont été placés en garde à vue avant d'être présentés devant les autorités judiciaires compétentes. Un dossier pénal a été constitué à leur encontre, comprenant des accusations de possession, stockage, transport et trafic de substances prohibées, mettant ainsi en lumière l'extrême de leurs activités criminelles.

J. Boukraa



Es-Senia

Pose de la première pierre d'un silo de stockage de céréales

Dans sa quête constante de garantir la sécurité alimentaire et de soutenir le secteur agricole, Oran s'engage dans un projet d'ampleur visant à renforcer ses capacités de stockage de céréales. Il s'agit de la réalisation de plusieurs silos de stockage de céréales. Dans ce contexte, le wali, M. Samir Chibani, a posé hier matin la première pierre pour la construction d'un silo de proximité, situé dans la commune de d'Es-Senia. Ce projet ambitieux, d'une capacité de 50.000 tonnes, s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large prévoyant la réalisation de sept entrepôts similaires à travers la wilaya d'Oran. Ces infrastructures sont réparties sur cinq localités : Boutlélis, Tafraoui, Es-Senia, Hassi Mefsoukh et Tlélat, avec une capacité égale de 50.000 tonnes par site. Ces silos, d'une capacité totale de 350.000 tonnes, joueront un rôle crucial dans la préservation des récoltes et la garantie d'un approvisionnement alimentaire stable. Ils permettront également une distribution efficace vers les coopératives et les marchés locaux, renforçant ainsi la résilience de la région face aux défis alimentaires. En parallèle, un silo pilote d'une capacité remarquable d'un million de

J. Boukraa

2^e Salon national de soutien aux produits de l'artisanat

Un label pour chaque produit pour sa promotion sur les plans national et international

Chaque produit de l'artisanat algérien aura à l'avenir un label pour le promouvoir à la fois au niveau national et international, a annoncé, samedi, le Directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Bouam Kamel-Edine. Dans une déclaration à la presse en marge de la dixième édition du Salon national de soutien aux produits de l'artisanat, qu'il a ouvert en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, M. Bouam a indiqué : «A l'avenir, chaque produit de l'artisanat algérien aura un label représentant l'artisanat algérien pour faire connaître ce produit au niveau national et international, et mettre en valeur les capacités et le patrimoine traditionnel». Il a précisé que «le ministère du Tourisme et de l'Artisanat est en train de lancer la marque nationale de qualité et d'authenticité des produits artisanaux. La ministre a mis en place, la semaine dernière, une commission nationale technique pour attribuer des labels de qualité et d'authenticité aux produits artisanaux». Il a ajouté que «pour l'année 2025, des labels seront attribués aux produits de l'artisanat selon les régions, en travaillant à distinguer les produits artisanaux de Constantine, la poterie de Bider (Tlemcen), la tapisserie de Ghardaïa, le tapis de Babar (Khencela), le karakou de la capitale, ainsi que la selle de Tiaret et le couveau de Boussâada». Concernant la contribution du secteur de l'artisanat à l'économie nationale, M. Bouam a indiqué que «ce secteur compte actuellement plus de 460.000 artisans actifs, ce qui a permis la création de plus de 1,2 million de postes d'emploi dans ce domaine. Il contribue à la production nationale à hauteur de plus de 380 milliards de dinars, avec une valeur ajoutée de plus de 100 milliards de dinars». En ce qui concerne la participation à des événements, il a souligné que «ce secteur a organisé, dans le cadre de son programme de promotion cette année, plus de 1.000 événements nationaux et locaux dans 58 wilayas, auxquels ont participé plus de 21.000 artisans, ce qui a permis d'ouvrir de nouveaux espaces de commercialisation pour les produits artisanaux des artisans. Il y a également eu plus de 13 participations à des événements internationaux. En 2025, les artisans participeront régulièrement et de manière couvrant toutes les wilayas du pays pour promouvoir le produit traditionnel algérien».

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Bouzeboudja Fatma, 97 ans, Petit lac
Belmahdji Fatma, 84 ans, Tlemcen
Belarbi Kheira, 74 ans, Ain El Beida
Belkacem Djillali, 66 ans, Relizane

Horaires des prières pour Oran et ses environs

28 jumada ethania 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h42	13h06	15h41	18h02	19h25



Sidi Bel-Abbès**La wilaya veut passer à la vitesse supérieure**

A la veille de la nouvelle année et après avoir prospecté plusieurs secteurs, le wali de Sidi Bel Abbès semble décidé à passer à la vitesse supérieure.

M.Delli

En effet, selon la cellule de communication, le wali a tenu samedi dernier au siège de la wilaya une réunion avec les directeurs de l'exécutif en présence des chefs de daïras.

Des points importants en relation avec le développement de la wilaya ont été passés en revue, notamment la consommation des crédits et le taux d'avancement

des projets en cours de réalisation. Le dossier du logement à travers toutes ses formules a été discuté et la priorité a été donnée au logement public-locatif ainsi que la formule AADL qui constituent un espoir pour des milliers de citoyens. Il a été question de la problématique du foncier au sein du tissu urbain du chef-lieu de la wilaya. L'extension du PDAU adopté récemment a permis de conquérir des espaces pour le lance-

ment d'un bon nombre de projets.

Le wali a exposé à la fin de la réunion, selon le communiqué de la wilaya, les orientations et les recommandations de la réunion du gouvernement avec les walis, tenue à Alger le 24 et 25 décembre. Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya compte sur l'ensemble des cadres de l'administration pour répondre aux préoccupations et doléances des citoyens.

Vols de téléphones portables via des annonces sur le Net !

M. Delli

Décidément les malfaiteurs ne reculent devant rien pour commettre leurs forfaits. Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbès ont démantelé une association de malfaiteurs constituée de 3 individus spécialisés dans

les vols de téléphones portables de haute valeur.

Les mis en cause, selon le communiqué de la police, usaient des réseaux sociaux pour se faire passer pour des acheteurs afin d'attirer leurs victimes vers un quartier de la ville pour leur souffrir leur téléphone.

Les enquêteurs de la police ju-

diciaire ont mis en place un dispositif de surveillance sous le contrôle du procureur de la république près du tribunal de Sidi Bel Abbès avant de passer à l'action pour l'arrestation des mis en cause qui ont fait plus de 7 victimes. Une procédure judiciaire a été ouverte avant la présentation mis en cause devant la justice.

Mostaganem**Stabiliser les prix de la pomme de terre**

Plus de 350.000 quintaux (qx) de pommes de terre tardives (arrière-saison) ont été récoltés dans la wilaya de Mostaganem, selon la direction des Services agricoles de la wilaya (DSA). Selon un bilan provisoire du service de l'Organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) de la même direction, la campagne de récolte des pommes de terre tardives, lancée en novembre dernier, a permis à ce jour d'enranger 350.200 quintaux, avec un rendement de 200 quintaux à l'hectare.

La superficie récoltée jusqu'à ce jour a atteint 1.751 hectares sur un total de 2.000 hectares réservés à cette culture tardive (soit 87%), a-t-on ajouté de même source.

Le volume de production prévu par la DSA devra atteindre près de 500.000 qx à la fin de

la campagne, a-t-on précisé. L'entrée du produit dans les marchés régionaux et nationaux, au cours des dernières semaines, "a contribué à la baisse des prix de ce produit de consommation courante, les stabilisant à un niveau raisonnable et approprié", a fait observer la même source.

Parallèlement, une campagne de plantation de pommes de terre de saison pour la saison agricole 2024-2025 a été lancée, à la mi-novembre, sur une superficie de 11.000 hectares réservés à la pomme de terre destinée à la consommation et 450 hectares pour la pomme de terre destinée à la multiplication (production de semences), signale-t-on.

Selon le même bilan, 2.605 hectares ont été plantés pour la consommation, soit 23 % de la superficie ciblée, tandis que la

plantation de la pomme de terre destinée à la multiplication devra bientôt être entamée.

Par ailleurs, il est prévu au cours de cette campagne saisonnière, une récolte de 3.14 millions de quintaux de pommes de terre de consommation et 112.500 quintaux de semences de pommes de terre pour couvrir la campagne tardive, a-t-on encore signalé.

La wilaya de Mostaganem, qui produit annuellement environ 4 millions de quintaux de pommes de terre, approvisionne les marchés nationaux et régionaux, tout au long de l'année, notamment au cours du deuxième trimestre (de mars à juin), grâce à la campagne dite de saison et celle du quatrième trimestre (d'octobre à décembre), soit la campagne tardive ou de fin de saison, a souligné la DSA.

Béchar**900 millions DA de factures d'eau impayées**

Les créances impayées détenues par la direction locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) à Béchar ont atteint à cette fin du mois de décembre 2024, un total de 900 millions de DA, selon la Direction.

L'ensemble des catégories des clients de l'entreprise sont concernés par ses créances, a précisé la chargée de la communication de l'ADE Siham Barbaoui.

Cette situation, n'a pas empêché l'ADE de Béchar, qui compte 68.000 abonnés à son réseau de distribution, de poursuivre ses prestations de service public en direction de sa clientèle à travers plu-

sieurs collectivités de la wilaya, en plus de ses différentes interventions en matière de raccordement de nouveaux abonnés, maintenance et entretien au quotidien du réseau d'alimentation en eau potable de sa différente clientèle, a-t-elle ajoutée.

Pour le recouvrement des créances, la même direction locale de l'ADE a instruit les responsables de ses différentes agences commerciales implantées à travers la wilaya, de faciliter les opérations de paiement aux abonnés et même de leur accorder des facilités de paiement pour qu'ils puissent régler leurs dettes et dûs, à fait savoir la même source.

Des renforts pour la protection civile

Les services de la protection civile de la wilaya de Béchar bénéficient d'un nouvel apport. Ainsi, un groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux a été créé au niveau de la direction de wilaya de Béchar de la Protection civile. Spécialisé dans la reconnaissance, le sauvetage dans les milieux naturels et artificiels, particulièrement dangereux pour les autres équipes d'interventions et de secours de la direction de wilaya de la protection civile, le groupe a été créé à l'initiative de la direction générale de la Protection civile, afin de renforcer les différents services de la Protection civile, a indiqué dernièrement le

chargé de la communication à la direction de wilaya de la protection civile. Formé de 25 éléments, le groupe a bénéficié d'un cycle de formation dans de nombreux domaines liés à ses activités d'intervention, de secours et de sauvetage en milieu périlleux.

On apprend, par ailleurs, qu'il est question de la création d'une unité cynotechnique pour conforter les équipes de secours et d'intervention et de sauvetage des personnes en détresse, ensevelies sous des décombres ou se trouvant dans toute autre situation nécessitant l'intervention de ce type d'unités spécialisées de la protection civile.

**Aïn Témouchent
Un trafic de drogue démantelé**

Les services de police d'Aïn Témouchent ont démantelé un réseau criminel activant dans le trafic de drogue et saisi 6,29 kg de kif traité, avec l'arrestation de trois individus impliqués dans cette affaire, selon les services de la direction de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée sur la base d'enquêtes de la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de wilaya.

Les enquêteurs ont identifié les suspects, suivi leurs déplacements et les ont interpellés à bord d'un véhicule,

a précisé la cellule de communication et des relations publiques. L'opération a permis de saisir 6,29 kg de kif traité, deux véhicules utilisés par le réseau pour transporter les stupéfiants, 135,4 g de bijoux en métal précieux, une somme de 186.500 DA, ainsi qu'une somme d'argent en devise étrangère, selon la même source.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les membres du réseau ont été présentés devant le parquet du tribunal territorialement compétent, a-t-on indiqué.

**Mascara
Un mort et un blessé dans un accident de la route**

Une personne est morte et une autre a été grièvement blessée, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Mascara, a indiqué dimanche, un communiqué de la direction de la Protection civile.

L'accident, qui s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche sur la route nationale n°7 près de l'entrée sud de la ville de Mascara, a été causé par un carambolage entre trois véhicules, entraînant la mort d'une personne âgée de

37 ans et des blessures graves à une autre (54 ans), ajoute la même source.

La personne blessée a été évacuée vers l'établissement public hospitalier spécialisé en urgences médicales "Meddeber" de Mascara, tandis que le corps de la victime a été transporté à la morgue du même hôpital, selon le communiqué.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Constantine Des femmes initiées à l'entrepreneuriat

Une caravane mobile de sensibilisation et d'information sur le dispositif de l'auto-entrepreneur dédiée aux femmes rurales, a été lancée dimanche, dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la Direction de l'action sociale et de solidarité (DASS), a-t-on appris auprès de son directeur, Abdelkader Dehimi.

L'opération dont le coup d'envoi a été donné depuis la commune de Benbadis s'inscrit dans le cadre du programme national d'insertion économique de la femme rurale et conformément à la convention de partenariat signée entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et celui de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, a-t-il précisé.

Le DGSN inaugure de nouvelles structures de la police

Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé samedi à Constantine l'inauguration et le lancement de plusieurs projets de structures opérationnelles et sociales de la police.

Le DGSN a entamé sa visite dans la wilaya en compagnie du wali, Abdelkhaled Sayouda et des cadres supérieurs de la sûreté nationale par l'inauguration du siège de la 2ème sûreté urbaine de l'extension Ouest de l'unité de voisinage (UV14), à la circonscription administrative Ali Mendjeli. Le même responsable a exhorté les services de la sûreté à focaliser sur la prise en charge des préoccupations des citoyens et à les placer au centre de leur mission tout en assurant l'accompagnement de l'extension urbaine en cours dans les grands pôles urbains. Il a également inauguré un hôtel de police (60 lits) à la même unité de voisinage baptisé du nom du chahid du devoir national Hassi Khellaf, insistant à l'occasion sur la nécessité de fournir toutes les commodités pour le



bien être des résidents et leur permettre d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

Le DGSN a posé en outre à l'unité de voisinage 14 la première pierre du projet de réalisation prévue dans 16 mois de 250 logements promotionnels aidés (LPA) au profit des employés du corps de la police. A la cité 4.000 logements de la commune d'Ain Abid, M. Badaoui a inauguré le siège de la

2ème sûreté urbaine. Au terme de sa visite, le DGSN a présidé au siège de la wilaya une rencontre avec les cadres et fonctionnaires de la sûreté de wilaya, saluant les résultats obtenus sur le terrain et les invitant à déployer davantage d'efforts dans la lutte contre la criminalité en coordination avec tous les partenaires. Il a également réaffirmé l'impératif du bon accueil et de l'orientation des citoyens.

Oum El Bouaghi Le secteur de la Santé renforcé par 38 médecins spécialistes

Les structures de santé publiques de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont été renforcées, depuis le début de l'année 2024, par 38 praticiens spécialistes, selon l'inspecteur de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP), Souhil Belhatem.

Les nouveaux spécialistes affec-

tés ont été répartis entre six (6) établissements publics hospitaliers (EPH) et un (1) établissement hospitalier spécialisé (EHS), situés dans les communes d'Aïn M'lila, d'Aïn Fakroun, d'Oum El Bouaghi, d'Aïn Beida et de Meskiana, a précisé le responsable, à l'APS. M. Belhatem a ajouté qu'il s'agit de spécialistes en pédiatrie, en gynécologie-obstétrique, en médecine interne, en maladies infectieuses, en urologie et en orthopédie. La même source a rappelé que le secteur de la santé a recruté, en 2024, 147 infirmiers et 17 aides-soignants en anesthésie-réanimation.

Mila

C'est parti pour la 6ème édition de «Mila lit»

La 6ème édition de la manifestation culturelle «Mila lit» s'est ouverte samedi à la maison de jeunes chahid Mohamed-Ladraa de Mila avec la présentation aux lecteurs un nombre d'ouvrages par leurs auteurs.

Les écrivaines Fatima Kidouche et Faouzia Benamira et les romancières Nabila Aboudi et Zakia Allal ont ainsi participé à l'ouverture de cette édition initiée par l'association locale «Mila lit». La manifestation qui se poursuivra au 2 janvier a

connu la participation de plusieurs jeunes auteurs dont la poétesse Nabila Bouchehima de Ferdjioua qui a présenté au public son premier recueil de 35 poèmes intitulé «Adrass El-Qalb» (Les cloches du cœur).

Pour cette jeune poétesse, cet événement culturel annuel est une opportunité de rencontres avec le public qui permet à l'auteur d'avoir un feedback de son œuvre susceptible de l'aider à se parfaire et se rapprocher davantage des aspira-

tions de son lectorat. Selon le président de l'association organisatrice, Nabil Gaïchi, cette manifestation verra également la participation de 30 écrivains de 15 wilayas du pays dont Annaba, Alger, Ain Defla, Tlemcen et Mila. Le programme de «Mila lit» prévoit en outre l'organisation d'ateliers consacrés aux arts plastiques, l'écriture du conte et au jeune entrepreneur.

Des concours pour enfants et des communications sur «la révolution et la littérature» sont également prévus à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, a-t-on indiqué.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h28	12h51	15h23	17h44	19h08



Tipaza Transfert de 15 brevets d'invention à des entreprises

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé, samedi à Tipaza, le transfert de 15 brevets d'invention issus du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), à des entreprises industrielles et commerciales afin de contribuer à approvisionner le marché local avec divers produits innovants.

Lors d'une visite de travail et d'évaluation au nouveau siège du CRAPC à Tipaza, M. Baddari a déclaré que ce dernier "a effectivement entamé l'exploitation industrielle et commerciale des technologies issues de la recherche scientifique pour les intégrer dans le marché", relevant que le Centre "a permis à des étudiants universitaires de transférer 15 brevets d'invention pour les exploiter dans le domaine industriel et commercial".

Parmi ces entreprises figurent celles activant dans les industries agroalimentaire, pharmaceutique et cosmétique, ainsi que dans l'intelligence artificielle dans l'agroalimentaire, permettant ainsi de créer 280 emplois, a fait savoir le ministre.

Soulignant que le Centre, avec 12 entreprises économiques créées cette année, verra d'ici 2027 la création de 27 filiales économiques employant 1200 travailleurs, le ministre a indiqué que la concrétisation de ces objectifs permettra au Centre de transformer les résultats de la recherche scientifique et de l'innovation en produits manufacturés et commercialisés, tout en contribuant à la création de richesse et d'emplois". M. Baddari a en outre affirmé que le CRAPC "reflète fidèlement la stratégie tracée par la

A l'horizon 2027, le CRAPC prévoit de créer un groupement économique à caractère scientifique et technologique composé de plusieurs entreprises économiques réparties sur le territoire national et spécialisées dans différents domaines, en sus d'atteindre un chiffre d'affaires estimé à 430 millions de DA.

Lors de ses échanges avec les responsables des différentes annexes, le ministre a recommandé d'augmenter les capacités de production à l'avenir, afin d'atteindre un chiffre d'affaires encourageant et créer des emplois permanents. La visite a été l'occasion pour le ministre de présider la cérémonie de signature de conventions avec plusieurs partenaires économiques et d'autres dans le domaine de la recherche scientifique.

Le CRAPC a été fondé en 2007 par le Pr. Brahim Meklati, et a été distingué pour ses efforts dans le développement de cette institution.

Médéa Saisie de drogue et psychotropes, des arrestations

Quatre affaires de trafic de drogue ont été traitées récemment par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) et de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Médéa et de Berrouaghia qui ont saisi une quantité de cannabis et de psychotropes, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya. Selon la même source, six individus impliqués dans un trafic de psychotropes ont été arrêtés lors de deux opérations distinctes menées par les éléments de la BRI et de la BMPJ de Médéa, alors que deux autres trafiquants qui étaient au niveau de la ville de Berrouaghia ont été appréhendés dans le cadre d'opérations de lutte contre le trafic de drogue réalisées par les éléments de la BMPJ de la sûreté de daira de Berrouaghia.

Plus de mille comprimés psychotropes et 500 grammes de cannabis ont été saisis lors de ces opérations qui se sont soldées également par la récupération de diverses armes blanches et des téléphones portables utilisés par ces trafiquants, a-t-on précisé. En outre, une somme d'argent provenant de la vente de drogue et estimée à plus de 260 mille dinars a été récupérée par les éléments de la sûreté nationale, a-t-on ajouté. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre de ces individus qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, a conclu la même source.

Tizi-Ouzou Chute mortelle dans un puits

Une personne est morte samedi à Makouda, au nord-ouest de Tizi-Ouzou, à la suite d'une chute dans un puits, rapporte un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile.

La victime est un homme âgé de 34 ans qui est tombé dans un puits de 6 m de profondeur

Foot/ Coupe d'Algérie (32 es de finale)**O.Akbou-CSC, JSS-USMK et ESBA-MCA à l'affiche**

Les 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football qui débuteront ce lundi 30 décembre, et s'étaleront jusqu'au 16 janvier 2025, seront dominés par les affiches entre pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis : Olympique Akbou-CS Constantine et JS Saoura-USM Khenchela, auxquelles s'ajoute le sulfureux derby algérois, ES Ben-Aknoun (L.2) - MC Alger (L.1).

C'est cette dernière rencontre domiciliée au stade olympique du 5-Juillet, qui aura le honneur d'ouvrir aujourd'hui lundi les 32 es de finale de l'édition «2024-2025», de Dame coupe. Une confrontation qui drainera à coup sûr un public nombreux, dont notamment les supporters mouloudéens privés depuis quelques semaines des matchs de leur équipe favorite pour cause de «huis-clos».

Auréolé de son titre symbolique de champion d'hiver du groupe «Centre-Ouest», qu'elle domine avec cinq longueurs d'avance sur son poursuivant direct le RC Kouba, l'ESBA tentera de relever le défi devant l'ogre mouloudéen, champion d'Algérie en titre, et finaliste de la défunte édition remportée par le CR Belouizdad (1-0).

Les gars de Ben-Aknoun, emmenés par l'ancien défenseur du «Doyen», Abderrahmane Hachoud, bien partis pour reprendre leur place parmi l'élite, sont décidés à livrer un grand match, bien que leur principal objectif reste avant tout, l'accession en L1.

En revanche, les Mouloudéens qui viennent de mettre fin à une série d'insuccès en championnat, à la faveur d'une victoire devant le NCM à Magra (2-1), appréhendent beaucoup leur retour au

stade du 5-juillet, où ils n'ont obtenu aucune victoire en championnat depuis l'entame de la saison en cours.

Les hommes du nouvel entraîneur, Khaled Benyahia, qui pensent beaucoup plus à leur prochaine sortie face aux Sudanais d'El-Hillal, prévue samedi prochain à Nouakchott (Mauritanie), tâcheront à l'instar de la saison écoulée, de mener à bien, les deux compétitions nationales.

L'autre principale affiche de ce tour opposera deux équipes de l'élite, le CS Constantine glissé à la 4e de L.1, qui se rendra à Bejaïa pour y défier l'O.Akbou (9e).

Les Sanafirs qui restent sur une défaite en déplacement contre la JS Saoura, tenteront de renouer avec le succès à l'occasion de la Coupe d'Algérie.

De son côté, l'Olympique Akbou, qui a démarré la saison du bon pied, est en train de marquer le pas, en témoigne le récent revers face à l'actuel tenant du trophée le CR Belouizdad (0-1).

La JS Saoura et l'USM Khenchela, auteurs de résultats en dents de scie en championnat, s'affronteront dans un duel qui s'annonce indécis, même si la formation de Béchar, qui a remporté une belle victoire en championnat face au CSC, bénéficiera de la faveur des pronostics, devant une équipe de l'USMK qui alterne le bon et le moins bon en Ligue 1.

Le CR Belouizdad, tenant du trophée, recevra la formation du CR Zaouia (Inter-régions), dans un match largement à la portée des hommes d'Abdelkader Amrani, qui viennent de se relancer en championnat comme l'atteste leur belle remontée au classement (6e) avec en plus quatre matchs en retard. Les Belouizdadi sont détien-

nent le record de titres (9) en coupe, viseront un 10e sacre.

Les anciens détenteurs du trophée, la JS Kabylie, l'USM Alger et le MC Oran, auront l'avantage d'affronter des adversaires plus ou moins «prenables», l'ES Guelma (Inter-Régions), l'O.Magrane (L.2) et l'US Bechar-Djedid (L.2).

Le tirage au sort a également donné lieu à un «big derby» algérois entre clubs de Ligue 2 amateur : USM El Harrach - NA Hussein-Dey.

Auteurs d'un excellent début de saison, les Harrachis, dauphins du MB Rouissat (Gr. Centre-Est), espèrent poursuivre sur leur lancée, face à une équipe du Nasria qui commence à retrouver des couleurs après une entame de saison difficile.

Outre USMH-NAHD, trois autres matchs opposeront des clubs de la Ligue 2 : CR Témouchent/CA Batna, RC Kouba/GC Mascara, et US Chaouia/WA Mostaganem.

Un autre derby, mais celui-ci des hauts-plateaux, sera au menu des 32es de finale entre le MC El-Eulma (Inter-régions) et l'actuel Co-dauphin de Ligue 1, l'ES Sétif.

Enfin, les petits poucets de l'épreuve populaire : l'ES Théniet El-Abed et CR Sendjas, pensionnaires de la division régionale 2, devront batailler dur pour «rester en vie», face respectivement à la JSM Tiaret en déplacement, et au Paradou AC à domicile.

Les 1/16es de finale se joueront les 10 et 11 janvier 2025.

Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Foot / Ligue 2 Les avertissements et les sanctions d'un match ferme annulés

La Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA) a annoncé dimanche que «les avertissements infligés aux joueurs de la Ligue 2 algérienne, ainsi que les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme sont annulés», faisant que les compteurs seront remis à zéro en prévision de la première journée de la phase retour, prévue le vendredi 24 janvier prochain.

Après le déroulement de la 15e et dernière journée de la phase aller, le Championnat de Ligue 2 a commencé à observer une cour-

te trêve, pour permettre notamment le déroulement des 32es de finale et des 16es de finale de la Coupe d'Algérie.

La LNFA a profité de l'occasion pour rappeler aux clubs l'article 142 du règlement des championnats de football amateur, qui évoque l'annulation de la sanction.

«Les avertissements dont le nombre est inférieur ou égale à trois (3), infligés à un joueur avant la date du 1er match de la phase retour sont annulés. Mais la sanction pour un match ferme, relativement

à quatre (4) avertissements infligés à un joueur reste maintenue. Elle est reportée à la phase retour» a tenu à préciser l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel.

«A la fin d'une saison sportive, et à l'exception des amendes financières, les avertissements infligés aux joueurs et les sanctions relatives à la suspension d'un match ferme sont annulés. Ils ne sont pas reportés pour la saison suivante» a-t-elle encore annoncé.

Foot/Ligue inter-régions (Gr. Ouest) Une subvention de 12 millions DA attribuée à l'USM Bel-Abbes

L'USM Bel-Abbes a bénéficié d'une subvention du fonds de la wilaya estimée à 12 millions de dinars et attribuée à l'équipe de la veille de son match au sommet face au WA Tlemcen, jouée samedi, dans le cadre de la 14e journée du championnat inter-régions de football, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur local de la jeunesse et des sports (DJS).

Dans une déclaration à l'APS, Badreddine Gharbi a fait savoir que cette subvention a été remise au président du club en marge de la visite d'encouragement qu'a rendue le wali, Kamel Ha-

dji, aux joueurs lors de leur dernière séance d'entraînement d'avant match contre le WAT.

«Ce geste a eu un effet positif sur les joueurs qui ont réussi à battre le WAT et se relancer dans la course à l'accession en Ligue 2. Il est temps pour que l'USMBA enclenche son processus de renouveau après plusieurs années de déclin», a insisté le premier responsable de la DJS.

Dans cette rencontre, disputée devant près de 20.000 supporters ayant garni les tribunes du stade 24-février 1956 de Sidi Bel-Abbes, la formation de la «Mekerra» a réussi à damer le

pion au leader sur le score de deux buts à zéro.

Ce précieux succès a permis aux Vert et Rouge, deuxièmes au classement du groupe Ouest, de réduire l'écart sur les «Zianides» à un seul point, et ce, avant une journée de la fin de la phase aller.

Outre le WAT et l'USMBA, l'IRB El Kerma, qui s'est hissé à la troisième place après que ses réserves sur l'ICS Tlemcen ont abouti, et le RC Relizane, quatrième au classement, gardent eux aussi leurs chances intactes dans la course à l'accession. Quatre points seulement séparent le premier du quatrième.

Foot L'Algérien Hadj-Moussa parmi les quatre jeunes stars africaines à surveiller en 2025



L'attaquant international algérien Anis Hadj-Moussa, sociétaire du club néerlandais Feyenoord Rotterdam, a été cité par la Confédération africaine de football, parmi les quatre jeunes «stars» qui devraient enflammer le début de l'année 2025, aussi bien en clubs qu'avec leurs sélections nationales respectives.

L'ailier de 22 ans a été présenté en effet comme «un des talents africains de premier plan, qui ont fait une percée significative en 2024, et desquels on attend beaucoup plus pendant les 12 mois à venir. Il a fait ses débuts avec la sélection algérienne en mars dernier et a terminé l'année avec trois sélections», a indiqué l'instance continentale sur son site officiel, CAFOnline.

«C'est surtout en club que Hadj-Moussa a le plus attiré l'attention, notamment, en Ligue des champions de l'UEFA, car depuis qu'il a quitté Vitesse Arnhem, relégué de l'élite néerlandaise à la fin de la saison dernière, il n'a cessé d'enchaîner les bonnes performances avec son nouveau club, le Feyenoord Rotterdam» a-t-on ajouté de même source.

«Dans cette Ligue des Champions de l'UEFA, le jeune Algérien a enfilé des buts importants contre Salzbourg, le Sparta Prague et surtout Manchester City, où sa réalisation à la 74e minute

Fédération algérienne de natation Nasreddine Zahafi réélu à la tête de la FAN

Le président sortant de la Fédération algérienne de natation Nasreddine Zahafi, a été réélu à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'Assemblée générale élective, tenue samedi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger.

Seul candidat à sa propre succession, Zahafi a obtenu 50 voix contre trois non et deux bulletins nuls. Les membres de l'AGE ont également procédé à l'élection des membres du nouveau bureau fédéral de la fédération algérienne de natation.

Pour rappel, les membres de l'Assemblée générale, réunis le 16 décembre dernier en session ordinaire, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de

l'année 2024 et du mandat olympique écoulé (2021-2024).

Lors du dernier mandat olympique (2021-2024), la Fédération algérienne de natation a connu trois présidents qui se sont succédé à la tête de l'instance : Abdelhakim Boughadou (élu en 2021), puis Yahia Chérif Mohamed (septembre 2023) et Nasreddine Zahafi (mars 2024).

Composition du nouveau bureau fédéral de la FAN:

Président: Nasreddine Zahafi
Membres: Benadoum Nadia, Laroui Madjid, Koulib Azzedine, Sayah Malik, Riache Samir, Ammour Farid, Guettari Fares Mohamed Ali, Benkedara Sid Ahmed, Zergoune Mohamed, Aferdes Ahmed Hamza.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE SIDI ALI BEN YOUB
COMMUNE DE SIDI ALI BEN YOUB

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 2246010174

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2024

Le président de l'Assemblée populaire Communal de Sidi Ali Ben Youb Lance un avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence de capacités minimales pour une durée de dix (10) jours à partir à compter de la parution pour la Réalisation de l'opération Suivante :

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES

POUR L'ANNEE 2025 DE LA COMMUNE DE SIDI ALI BEN YOUB

- Lot N°01 : ECOLE Dahmane Mohamed- ECOLE ABD Mohamed- ECOLE BRAHMI ABDELLAH
- Lot N°02 : ECOLE HASNAOUI ABDELKADER - ECOLE ABBOU DJELLOUL - ECOLE HAMZA BEN ABD ELMOTALIB - ECOLE MOSTEFAOUI MILOUD

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales peuvent retirer le cahier de charge auprès de L'APC de Sidi Ali Ben Youb contre paiement d'un montant de 6.000,00 DA

Les offres doivent être accompagnées de :

01)- DOSSIER DE CANDIDATURE:

- une déclaration de candidature remplis et signée, datée et cachetée par le fournisseur .
- une déclaration de probité remplis et signée, datée et cachetée par le fournisseur.
- Les moyens humains justifié par mise à jour CNAS récente 2024 en cours de validité pour les ouvriers et bordereau CNAS récente 2024 en cours de validité.
- Moyen matériels justifiés par cartes grises et assurances en cours de validité pour les moyens de transport - acte notarié d u locale de commerce .
- Les bilans du fournisseur des 03 dernières années (2021-2022-2023) visés par l'inspection des impôts ou centre des impôts.
- Un chiffre d'affaire égale au supérieur à 20 000 000,00 DA
- Le registre de commerce compatible avec la nature de l'opération
- Références professionnelles pour opérations similaires, justifiées par attestations de bonnes exécutions.

2)-OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire remplis et signée, datée et cachetée par le fournisseur.
- le cahier des charges cachetée et signée par le fournisseur à la dernière page, portant la mention manuscrite « lu et accepté »

Toutes les pièces des offres doivent être valides à la date d'ouverture des plis.

3)-OFFRE FINANCIERE:

- La lettre de soumission remplis et signée, datée et cachetée par le fournisseur.
- Le bordereau des prix unitaires dument remplis cachetée et signée par le fournisseur (rempli en lettre et en chiffres).
- Le détail du devis quantitatif et estimatif dument remplie cachetée et signée par le fournisseur.

*Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/2024

Opération :

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2025 DE LA COMMUNE DE SIDI ALI BEN YOUB

- Lot N°01 : ECOLE Dahmane Mohamed- ECOLE ABD Mohamed- ECOLE BRAHMI ABDELLAH
- Lot N°02 : ECOLE HASNAOUI ABDELKADER - ECOLE ABBOU DJELLOUL - ECOLE HAMZA BEN ABD ELMOTALIB - ECOLE MOSTEFAOUI MILOUD

*Le délai de préparation des offres sera fixé à (10) jours à compter de la date de la 1^{re} parution du présent avis dans Les journaux quotidien ou BOMP. Et le dépôt des offres se fera au plus tard le dixième jour à (09:45)

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée égale à la durée de la préparation les offres(10 jours)+(90jours)=(100 jours) à compter de la date de la 1^{re} parution du présent avis dans les journaux quotidiens nationaux ou le BOMP.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la réunion de la commission d'ouverture de la commission d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de dépôt des offres à (10H00)

*Et si ce jour coïncide avec un jour de repos la date d'ouverture se sera reportée le lendemain à la même heure.

N.B Se conforme au cahier de charge

LE PRESIDENT DE L'APC

ANEPE N° 2431016373 Le Quotidien d'Oran 30/12/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ES-SENIA
COMMUNE DE SIDI CHAMI

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° 19 /2024

Le président de l'assemblée populaire communal de SIDI CHAMI lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

➤ LOT 02 : DEPLACEMENT DE LA CONDUITE D'ASSAINISSEMENT HAI 330 LOGEMENTS (SADEM) SIDI CHAMI

Les entreprises possédant qualification et classification professionnelles en HYDRAULIQUE (activité principale) et classé à la catégorie Trois (03) et plus.

- En matière de référence professionnelles : avoir réalisé deux (02) Attestation de bonne exécution des projets d'Hydraulique établie par les services publics
- Avoir Capacité Financière Moyenne 03 années (2021-2022-2023) 15 Millions de Dinars (15 000 000,00 DA) peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale dans la presse nationale, auprès du Bureau Marché de la commune de Sidi Chami contre un paiement de 10.000,00 DA.
- Retrait cahier des charges au niveau Bureau Marché.
- Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à partir de la première publication.
- Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de Candidature dument remplie datée et signée manuscrite
- La déclaration de probité (selon modèle ci-joint) datée et signée
- Une copie de registre de commerce attestant la spécialité de l'entreprise dans le domaine
- Copie du statut de l'entreprise pour les sociétés
- Copie de déclaration des comptes sociaux pour les sociétés
- Une copie de l'extrait de rôle apuré et en cours de validité, ou accompagné d'un échéancier de paiement.
- Une copie d'attestation d'immatriculation fiscale NIF
- Une copie des attestations CNAS, CASNOS et CACOBAPTH en cours de validité
- La liste des références professionnelles appuyée par des attestations délivrées par les services contractants publics.
- Une copie du certificat de qualification (activité principale HYDRAULIQUE catégorie (03) Trois et plus.
- Une copie des bilans fiscaux des trois années (2021/2022/2023) visés par les services des Impôts
- La liste des moyens humains (visé par l'entreprise)
- La liste des moyens matériels (visé par l'entreprise)

OFFRE TECHNIQUE:

- Le présent cahier des charges paraphée par le soumissionnaire annexé ses spécifications techniques (sans référence au montant de l'offre)
- Mémoire technique Justificatif.
- La déclaration à souscrire, (selon modèle ci-joint) datée et signée.
- La Liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS, les diplômes correspondants.
- La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces Justificatives (PV de constat Justifier par l'huiusser de justice moins de 12 mois +carte grise+, assurance, factures, rapport expertise ou contrat notarié)
- Un planning des travaux Détails+ détails.
- NB : les copies des documents demandées doivent être lisibles et en cours de validité.

OFFRE FINANCIERE:

- Le dossier technique ne doit comporter aucune référence ou indication au montant de l'offre, faute de quoi, l'offre sera éliminée.
- La lettre de soumission dument remplie daté et signée
- Le bordereau des prix unitaires daté et signée
- Le détail estimatif et quantitatif daté et signée.

Les offres accompagnées des documents cités ci-dessus doivent être déposés au siège l'APC SIDI CHAMI (Secrétariat générale) sous plis anonyme contenant trois plis séparés l'un pour le dossier de candidature, l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N°/2024

S'A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ≥

Projet:.....

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux à 12:00 H et l'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour à 12:05 H au siège de l'APC de SIDI CHAMI.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours de la date limite de dépôt des offres.

SIDI CHAMI LE

LE PRESIDENT DE L'APC

ANEPE N° 2431016376 Le Quotidien d'Oran 30/12/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA DE SIDI M'HAMED BENALI
COMMUNE DE SIDI M'HAMED BENALI

CODE FISCALE : 098448085140223

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° : 08/2024

Le président de L'assemblée populaire communale de SIDI M'HAMED BENALI, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

تёبنة محطة نقل المسافرين الشهيد بن سني الطاهر بلدية سيدى محمد بن علي .

Les entreprises privées et publics concerné dans l'appel d'offres minimales avec exigence de capacités minimales qui ont :

- 1- avoir des capacités professionnelles : certificat de qualification en travaux bâtiment catégorie trois (03) et plus activité principale et travaux public activité seconde.
- 2- avoir des capacités techniques : déjà réalisé des travaux justifié par des attestations de bonne exécution ou attestations exécution avec pv réception provisoire deux projets (02 projets) de même nature (travaux d'aménagement)
- 3- avoir des capacités financières : déjà réalisé pendant les trois dernières années 03 années (2021 , 2022 , 2023) Un moyen de chiffre d'affaire égale ou plus de 15.000.000,00 DA justifie par les bilans financiers ou C 20 .

- peuvent retirer les cahiers des charges directement depuis le site officiel de la commune (page officiel de la commune sidi SIDI M'HAMED BENALI) via le lien électronique .

Les Soumissionnaires devront faire accompagner leurs offres des documents légalisés. Ces offres doivent être présentées en trois plis comprenant les documents énumérés aux cahiers des charges (A/dossier candidature B/l'offre Technique c/Offre financière) . Les soumissionnaires doivent être établies sous triples enveloppes cachetées et adressées à monsieur le président de l'A.P.C de S.M.Benali, wilaya de RELIZANE.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et porter l'intitulé du projet et porter la mention suivante :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres appel d'offres n°: 08/2024 pour

تёبنة محطة نقل المسافرين الشهيد بن سني الطاهر بلدية سيدى محمد بن علي .

La date de préparation des offres est fixée à dix jours (10 jours) à compter de la date de la 1^{re} parution du présent avis. La date limitée de dépôt des offres est fixée à la dernière journée de la parution de présent avis une heure et demi (13 : 30) après midi.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable .

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la période de validité des offres de quatre vingt dix jours (90 jours) augmenter de la durée de préparation des offres , L'ouverture des plis est publique et se fera dans le dernier jour de dépôt des offres à une heure et demi (13 : 30) après midi.

Fait à S.M. Benali le 19/12/2024
Le président de L'assemblée populaire communale

ANEPE N° 2431016392 Le Quotidien d'Oran 30/12/2024

EPE MAGASINS GENERAUX DE L'ORANIE -SPA
EPE-MAG ORAN -S.p.a
(FILIALE DU GROUPE EPE FRIGOMEDIT-SPA)
CAPITAL SOCIAL DE 100 000 000.00 DA
NIF : 099831010273719

Avis d'appel d'offres national restreint
N°3-C / DG / DC /2025

L'EPE /MAG ORAN-SPA sise zone USTO lot n°27- Oran, lance un avis d'appel d'offres national restreint n° 3-C / DG / DC /2025, pour la fourniture du poulet (frais et congelé) et œufs par les commerçants de gros de volailles et œufs ou producteurs volailles et œufs

Les intéressés peuvent retirer le cahier des charges dès parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, contre versement de la somme de dix mille dinars algériens (10 000.00DA), munis des pièces suivantes :

- Une (01) copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Une (01) procuration, lorsqu'il s'agit du représentant du candidat à la soumission et le cachet de l'entreprise ;
- Une (01) copie de registre de commerce prouvant l'activité professionnelle dans le domaine d'activité ;

EPE-MAG ORAN -S.p.a
(Filiale du Groupe EPE- FRIGOMEDIT-Spa)
31, Avenue d'ARCOLE – Gambetta - Oran.

Les offres doivent être déposées au plus tard sept (07) jours à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre.

Les offres doivent être établies conformément aux clauses du cahier des charges.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme, scellée et ne devra comporter obligatoirement que la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir »
« Appel d'offres national restreint »
N°3-C / DG / DC /2025

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

ANEPE N° 2431101195 Le Quotidien d'Oran 30/12/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL-BAYADH
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099132019000730

Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales

(Intitulé d'Opération) : Travaux d'aménagement extérieur côté les Deux Piscines communales de Boualem et quartier Ouled Yahia 01 d'El-Bayadh

La direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya d'El-Bayadh lance un Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Lot 01 : Travaux d'Aménagement extérieur côté Piscine communale de Boualem

Lot 02 : Travaux d'Aménagement extérieur côté Piscine communale quartier Ouled Yahia 01 d'El Bayadh.

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUAC, sise au centre ville d'El-Bayadh côté ancien stade communal.

A partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP,

La date de remise des offres est fixée avant 14:00H et l'ouverture des plis se tiendra le même jour à 14:00H en présence des soumissionnaires au siège de la DUAC.

Conditions d'Eligibilité :

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises publiques ou privées satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

- **Lot 01 : Travaux d'aménagement extérieur côté Piscine communale de Boualem :**

A) Capacités professionnelles : - Disposer d'un certificat de qualification et classification en cours de validité, activité principale Travaux publics ou Bâtiment, catégorie quatre et plus.

B) Attestation de bonne exécution : Ayant réalisé un projet de travaux similaire (une attestation de travaux de voirie ou une attestation de travaux d'aménagement extérieur, ou une attestation globale), justifier par une ou des attestations de bonnes exécutions des travaux réalisés durant les cinq (05) dernières années.

C) Capacités Financières : ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les trois dernières années d'un montant supérieur ou égal 6.000 000,00 DA

- **Lot 02 : Travaux d'Aménagement extérieur côté Piscine communale quartier Ouled Yahia 01 d'El-Bayadh :**

A) Capacités professionnelles : Disposer d'un certificat de qualification et classification en cours de validité, activité principale Travaux publics ou Bâtiment, catégorie trois et plus.

B) Attestation de bonne exécution : ayant réalisé un projet de travaux similaire (une attestation de travaux de voirie ou une attestation de travaux d'Aménagement extérieur, ou une attestation globale), justifier par une ou des attestations de bonnes exécutions des travaux réalisés durant les cinq (05) dernières années.

C) Capacités financières: ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les trois dernières années d'un montant supérieur ou égal 2.000 000,00 DA.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

I- Le dossier de candidature :

1- La déclaration de candidature dûment remplie et signée.

2- La déclaration de probité dûment remplie et signée.

3- Les statuts pour les sociétés

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise

5- Le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité.

6- Copie de registre de commerce électronique.

7- Les pièces fiscales et parafiscales (mise à jour : CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle : apuré ou avec engagement de paiement).

8- C20.

9- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'année considérée.

10- La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par affiliation CNAS et CASNOS pour le gérant.

11- Les Bilans des trois dernières années

12- La liste de matériel dûment justifiés (PV d'huissier ne dépasse pas une année, cartes grises et assurances valides)

13- Attestation de visite des lieux.

2- Offre Technique :

1- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.

2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté »

3- Planning prévisionnel des travaux signé avec délai de réalisation

4- Mémoire technique justificative des composants de l'offre technique.

3- Offre Financière :

1- Lettre de soumission dûment remplie et signée pour chaque lot.

2- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

3- Le devis quantitatif et estimatif rempli et signé (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

NB :

* Les travaux seront confiés à l'entreprise proposant l'offre la moins disante

* La note maximale de l'offre technique égale à 100 points.

* Chaque offre est inférieure à 60 points du total technique sera rejetée (ou disqualifiée), pour les deux lots.

* Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou les deux lots mais ne peut bénéficier que d'un seul lot dans le même avis d'appel d'offres.

* Les soumissionnaires ayant bénéficié d'un projet auprès de la DUAC (attributaire provisoirement ou en cours de travaux) ne sont pas concernés par cette soumission et leurs offres seront écartées lors de l'évaluation des offres.

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à la direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya d'El Bayadh, la date limitée de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 h00 (14:00h) dans une enveloppe renfermant les trois enveloppes à l'intérieur « Un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière »

L'enveloppe extérieure devra être cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offres N°.... l'objet de l'appel d'offres... »

Les offres resteront valides pendant la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

VILLAS

■ A louer local 340 m², commercial, à Oran Gambetta - Tél : 0661.20.66.32

■ Loue licence cafétéria, Oran 31, Moudjahidine - Tél : 0554.15.68.51

LOCAUX

■ A vendre haouch colonial, vieux bâti, à Hassi-Ameur village w. Oran, sup 905 m², acté plus livret foncier. Tél: 0797.46.23.13

■ Vends local, ZI Sidi Chahmi, Oran, 500 m² + puits + bureau + sanitaires, libre de suite -Tél : 0551.99.65.12

■ Vends machine plastik injection, marque Negri-Bossi 360 tonnes en panne + 4 moules. - Tél : 0551.99.65.12

PENSÉE



Le 30 décembre 2015, tu nous as quittés à jamais chère mère
Hadja Fatima LEKBAD.
Saches, chère mère, que tu resteras toujours la mère et grand-mère adorable douce, aimable, aimante, noble et honorable. Repose en paix, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle. Tes filles, petits-fils et petites-filles, beaux-fils

HUISSIERS DE JUSTICE

حضرىن قضائىن

كل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلنى في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Don de sang Algérie

Donner son sang, c'est sauver une vie



التبرع بالدم الجزائري

أنقذ حياة ب قطرة دم

REPUBLICA ALGERIANA DEMOCRATICA ET POPULARIS
WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE GHAZAOUET
COMMUNE DE TIENT

Avis D'attribution Provisoire N. I . F 13459095113

Conformément aux dispositions des articles 65 , 73 et 82 du décret présidentiel n°15-247 daté du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La commune de Tient informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de l'avis appel d'offres n° 01/2024, qui publié par deux journaux nationaux, journal arabe *الوطني* du : 02/12/2024 Et journal français *Le Quotidien D'Oran* Du : 02/12/2024 de l'avis d'attribution provisoire, pour le marché suivant :

➤ Revêtement Les voiries De Localité Boukedama .

A l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières effectuée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du :12/12/2024 , le marché a été attribué provisoirement selon le tableau ci-dessous :

Entreprise	N.I.F	Montant (D.A)	Délai	Note	La note éliminatoire	Observation
SARL HAMZI RABAH	002313026595234	16 184 000.00	03 MOIS	89	50	- Qualifié Techniquement. - L'offre Moins Disant.

Les soumissionnaires qui conteste ce choix opère par le service contractant peut introduire son recours auprès de la commission des marchés de la commune dans les dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la commission des marchés de la commune (bureau n° 17 1ère étage) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Tient, le
Le président de l'APC

•2

- 11.55** Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.45 Basique, l'essentiel de la musique
15.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00
20.35 Envoyé spécial fêtes
20.55 Journal Météo climat



Série d'action - France - Allemagne - Etats-Unis - 2024

Saison 1 - Episode 5/8

Avec Jean Dujardin, Audrey Dana, Salvatore Ficarra, Grégory Gadebois

Diego ayant abandonné son foyer, Zorro s'installe à l'hacienda De La Vega. Mais rapidement l'argent vient à manquer et ils cherchent désespérément une solution pour en trouver. Pour subvenir à leurs besoins, Zorro est finalement contraint de jouer son propre rôle dans un spectacle monté par Don Emmanuel dans son casino.

21.10 Zorro

- 10.10** Trop cool, Scooby-Doo !
10.35 Le goût des rencontres Nouvelle-Aquitaine
12.30 ICI 12/13
12.55 Météo à la carte
16.45 Duels en familles
17.20 Slam
18.05 Questions pour un champion
19.19 ICI 19/20 édition toutes régions
19.15 ICI 19/20
19.50 Tout le sport
20.20 Un si grand soleil

•3



Le Festival international du cirque de Monte-Carlo célèbre son 50e anniversaire en 2024. Cette manifestation, créée en 1974 par le prince Rainier III, représente un engagement fort envers les familles du cirque. L'événement monégasque s'impose comme une référence mondiale, son Clown d'or constituant la récompense la plus souhaitée du secteur.

21.05 46e Festival international du cirque de Monte-Carlo



Louane a vu son nom affiché en lettres rouges sur la façade de la mythique salle de l'Olympia à Paris du 10 au 12 avril 2024 dans le cadre de sa tournée. La chanteuse a parcouru la France et même traversé ses frontières pour promouvoir son album «Sentiments», une œuvre intime et sensible, écrite et composée avec la participation de ses fans, qui ont partagé leurs sentiments et histoires personnelles sur ses réseaux sociaux.

21.00 Louane à l'Olympia

- 09.48** Potobot
10.44 Idéfix et les Irréductibles
11.55 Manger, bouger, dormir
12.03 Les Croods (Pré)histoires de famille
13.35 Moi à ton âge
14.01 Angelo la débrouille
15.13 Trop cool, Scooby-Doo !
15.47 Dragons : Cavaliers de Beurk
18.06 Oscar & Malika toujours en retard
20.07 Sortilèges à l'Opéra
20.50 Okoo-koo

•4



Louane a vu son nom affiché en lettres rouges sur la façade de la mythique salle de l'Olympia à Paris du 10 au 12 avril 2024 dans le cadre de sa tournée. La chanteuse a parcouru la France et même traversé ses frontières pour promouvoir son album «Sentiments», une œuvre intime et sensible, écrite et composée avec la participation de ses fans, qui ont partagé leurs sentiments et histoires personnelles sur ses réseaux sociaux.

arte

C 8

- 09.55** Le doc du Mag
10.55 La p'tite librairie
12.46 Imprévus
13.00 Des trains pas comme les autres
13.35 Le doc du Mag
14.40 Sangliers & Cie
15.55 Sur la terre des gorilles
17.40 C dans l'air
18.55 C à vous
20.00 Vu
20.05 C à vous la suite
21.05 Les trésors des ambassades parisiennes
22.40 C dans l'air
23.50 C à vous

- 09.25** Grotte Chauvet : Dans les pas des artistes de la Préhistoire
10.55 La grotte Cosquer : un chef-d'œuvre en sursis
11.55 Un hiver dans les Alpes
13.00 Champagne, l'envers d'un terroir
15.30 Ulysse
17.25 Invitation au voyage
19.00 Un hiver enchanté
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.50 Samuel
20.55 Certains l'aiment chaud
- 09.05** L'éphéméride
09.13 Le grand bêtisier
12.50 Le grand bêtisier Home Vidéo
14.08 Sélection C8
14.11 Inspecteur Barnaby
19.10 Touche pas à mon poste !
21.14 Commissaire Magellan



TMC 21.25

BLACKLIGHT

Film d'action - Etats-Unis - Australie - Chine - 2022

Avec Liam Neeson, Taylor John Smith, Emmy Raver-Lampman, Aidan Quinn

Travis Block, un agent du FBI, doit faire taire un autre agent qui souhaite révéler à la presse les méthodes du Bureau. Il comprend qu'il est devenu le pion d'une terrible machination. Déterminé à faire éclater la vérité, il se lance dans un combat contre ceux avec lesquels il a l'habitude de travailler. Mais lorsque ses adversaires s'attaquent à ses proches, Travis retourne ses méthodes contre ses anciens employeurs et il n'aura aucune pitié.

RTL 9 20.55

FOG



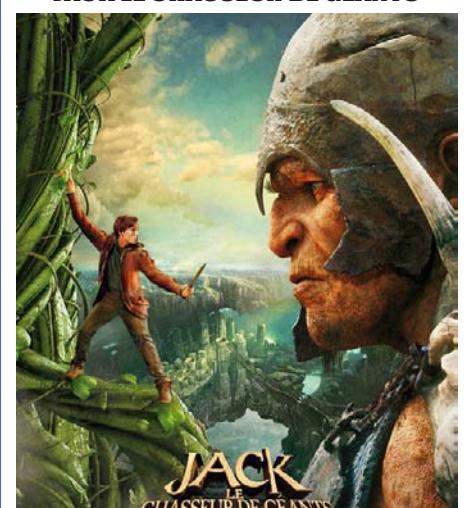
Film d'horreur - Etats-Unis - 2005

Avec Tom Welling, Maggie Grace, Selma Blair, DeRay Davis

1871, un navire fait naufrage au large de l'île d'Antonio Bay. L'équipage disparaît avec le bateau. Il ne s'agit pas d'un accident, mais les quatre coupables voient leur effroyable crime dissimulé par une étrange brume. Un siècle plus tard, le passé refait surface et un mystérieux brouillard envahit de nouveau l'île. Face aux épouvantables morts qui se multiplient, les habitants terrifiés doivent affronter la malédiction de ceux qui veulent se venger.

ACTION 20.50

JACK LE CHASSEUR DE GÉANTS



Film d'aventures - Etats-Unis - 2013

Avec Nicholas Hoult, Eleanor Tomlinson, Ewan McGregor, Stanley Tucci

Quand Jack était un petit garçon, son père lui racontait une légende, ils utilisaient des graines magiques pour monter. Mais au lieu de découvrir le lieu enchanté espéré, c'est un monde hostile qui les accueillit, peuplé de géants cupides et cannibales. Le roi Éric ordonna alors au moine magicien d'asservir les géants.

TÉLÉVISION

TF1

21.10 Panique au 31



Téléfilm dramatique - France - 2024

Avec Arnaud Ducret, Tom Villa, Isabelle Nanty, Michèle Bernier

Arnaud (Arnaud Ducret) est le patron d'un établissement, le Passo Club, qui lui a été légué par ses parents (Michèle Bernier et Lionel Astier). L'établissement est au plus mal, la banquière (Isabelle Nanty) veut la fermer. Mais Arnaud, dans un dernier élan, arrive à négocier une dernière soirée pour sauver son entreprise, le soir du réveillon du 31 décembre. S'il réussit, son club pourra continuer, si non, la banquière en fera un parking dès le 2 janvier.

6

21.10 QI : le grand test



Présenté par Stéphane Rotenberg, Mac Lesggy

Des candidats évaluent leur quotient intellectuel en répondant à une soixantaine de questions. Ces derniers sont répartis en quatre groupes de personnes : les ingénieurs, les coachs sportifs, les tatoués et les jumeaux. Un de ces groupements a-t-il plus de jugeote et de logique qu'un autre ? Stéphane Rotenberg et Mac Lesggy décortiquent les réponses de ces anonymes qui affrontent une autre équipe composée de quatre célébrités.

22.45 QI . le grand test
23.40 Que le meilleur gagne !

CANAL+

21.11 Les Enquêtes du département V : promesse



Film policier - 2024

Avec Ulrich Thomsen, Sofie Torp, Afshin Firouzi, Hedda Stiernstedt

Rose Knudsen est chargée par Carl Mørck de se rendre à la fête de départ de Christian Habersaat, un officier de police qui prend sa retraite. En pleine cérémonie, celui-ci pointe son arme sur un de ses collègues, Henrik Bak, lui ordonnant de filmer la scène qui va suivre. Il montre alors la paume de sa main sur laquelle est écrit «Carl Mørck», avant de se suicider.

PLANÈTE +

TFX

W9

- 09.45** Les frères Scott
11.15 Quatre mariages pour une lune de miel
12.28 Vikings, les premiers rois
14.15 Les bases secrètes des nazis
15.47 L'Europe des merveilles
17.32 Betty Boop, l'éternelle
18.25 Jeans : histoire d'un mythe
19.24 American Pickers, la brocante made in USA
20.55 Les dernières heures de Pompéi
22.35 Jules
- 09.00** W9 Hits Gold
10.30 W9 Hits Gold
11.30 W9 Hits
12.50 NCIS
- 11.45** Lucifer
13.00 Eric Antoine : Mystéric
17.25 Baptiste Lecaplain : Origines
19.45 Une saison au zoo
21.10 2024, la grande rétro d'Internet
22.50 Medellín
- 16.40** Un dîner presque parfait
19.50 The cerveau : qui sera le plus grand cerveau de la télé-réalité ?
21.10 Nicky Larson et le parfum de Cupidon
22.50 Medellín

Bélier 21-03 au 20-04

Trop de nervosité. Préservez votre énergie et votre nervosité.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous bénéficiez d'une grande énergie et d'une bonne résistance physique.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Sortez de votre train-train quotidien, vous avez besoin de vous oxygner. Organisez une journée, un week-end au grand air.

Cancer 22-06 au 22-07

Ne faites pas la tête si tout ne se passe pas comme vous l'aviez prévu. Ce n'est peut-être pas plus mal !

Lion 23-07 au 23-08

Vous avez tout intérêt à mettre le nez dans vos comptes et à résoudre, si vous en avez, quelques problèmes financiers. La politique de l'autruche ne vous sera d'aucune utilité.

Vierge 24-08 au 23-09

Bien sûr, tout n'est pas parfait mais cela ne doit pas vous empêcher de profiter de cette journée.

Balance 24-09 au 23-10

Il est temps que vous compreniez que vous ne pouvez pas porter le poids du monde sur vos épaules !?

Scorpion 24-10 au 22-11

Ce n'est pas le moment d'être timide ou timoré. Vous avez de bons atouts, tirez-en le meilleur parti.

Sagittaire 23-11 au 21-12

La période sera très favorable à la concrétisation d'un projet professionnel. Vous pourrez bénéficier d'appuis importants.

Capricorne 22-12 au 20-01

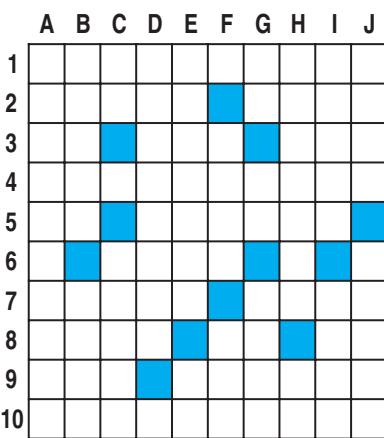
Les choses vont commencer à bouger côté travail, mais ne brûlez pas toutes les étapes !

Verseau 21-01 au 18-02

Belle vitalité mais beaucoup de tension nerveuse. Journée très moyenne.

Poissons 19-02 au 20-03

Votre tonus sera en légère baisse. Ne tirez pas sur la corde. Journée assez valorisante.



Horizontalement:

- On le dit grand parce que grand et dégingandé.
- Classe tous risques. Prison.
- Sied mal. Ancienne mesure de travail. Petite étendue.
- Telles des méduses.
- Donne de la bande. Déliés.
- Font leur trousseau.
- Elles se gonflent de jouer de la trompette ! Bolet.
- Dits. Acide ou basique, ça dépend de lui. Pronom.
- Décharge. L'immobilier (la).
- Elle n'arrive plus à suivre le rythme.

Verticalement:

- Tour de force.
- Privé. Passé.
- Pièces à charge et à décharge. Liaisons coupables.
- Etagères à mégots.
- Crevassées. Symbole du 94.
- Ont de drôles d'effets. Tarin.
- En suite. Fait un rejet. Bon de commande.
- Frangins et frangines. Le cœur à parler.
- Creuses.
- Nobel de la paix 1968; il lança «l'Europe du coeur».
- Prises.
- Spontanée ou ordonnée, elle est en phase d'essai.

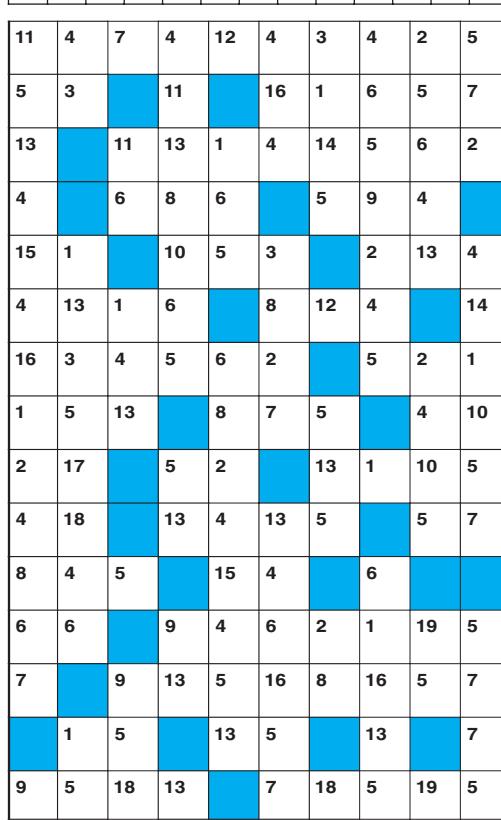


AFFECTION - ARMEE - BANQUEROUTE - BEAUTE - CARAMEL - CENT - CHAGRINER - CHOMAGE - DETRAQUER - DRAPEAU - EDEN - ELEGANCE - ERGOT - GENOU - GEOMETRIE - GODET - HELIUM - HETRE - LABOURER - LASO - MARMITE - MICROPHONE - MOUSSE - NOTE - OISIVETE - ORAGE - ORME - RONDE - SEMONCE - SOUTE - SUCCES - TIGE - TIRET - TOUJOURS - VENERATION - VENGEANCE - VILLAGE - VOMIR.

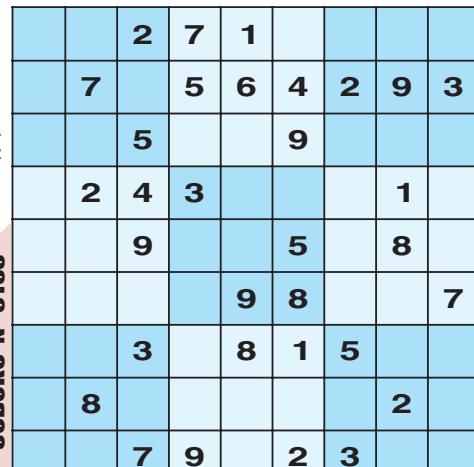
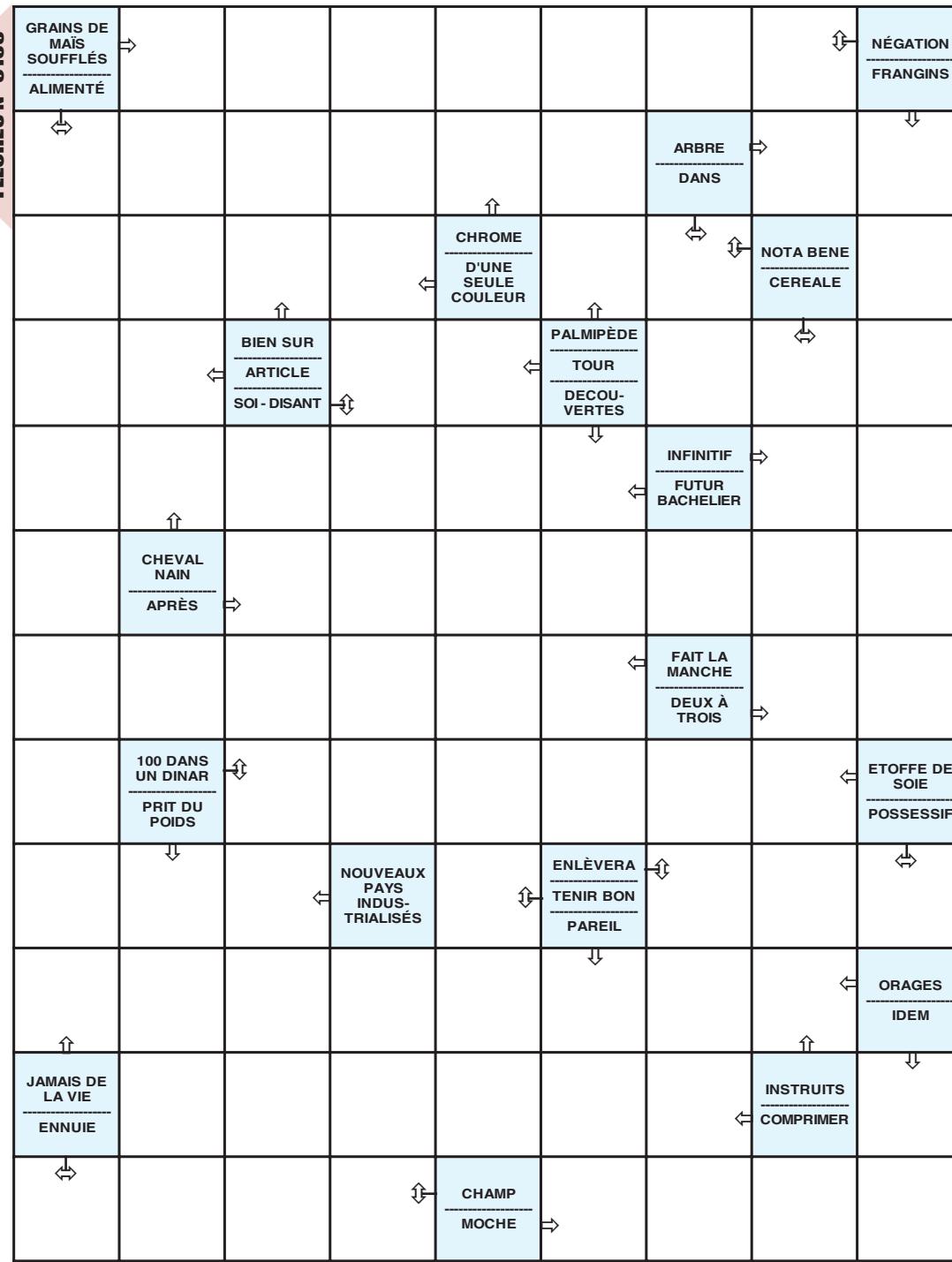
Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er possède.
- Mon 2e s'amuse.
- Mon 3e est un adjectif possessif.

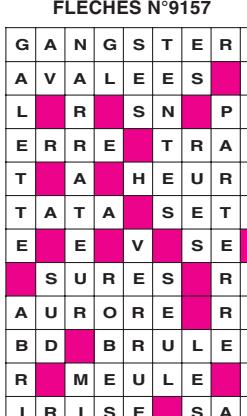
Mon tout, c'est apporter un plus.



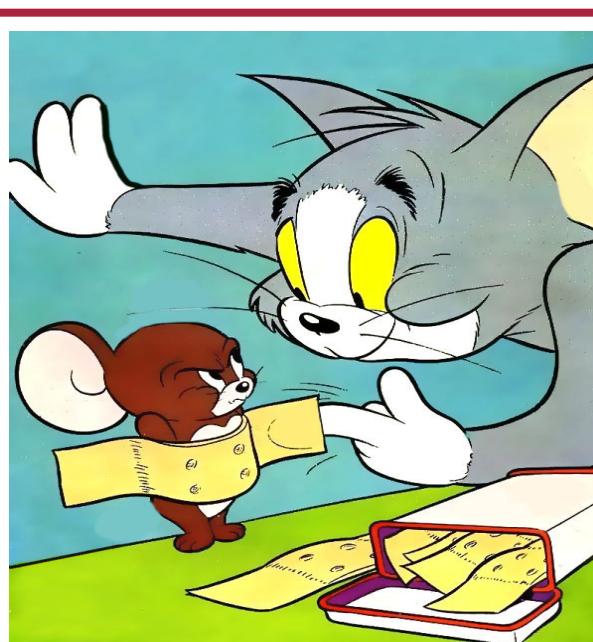
Jeux proposés par Chérifa Benghani



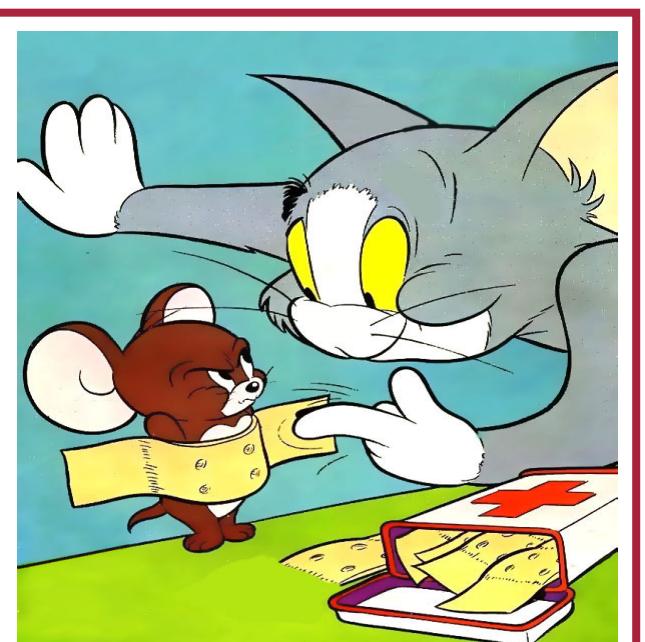
FLECHES N° 9157



CROISÉS N° 9157



10 ERREURS



Trois morts lors d'une traversée clandestine de la Manche

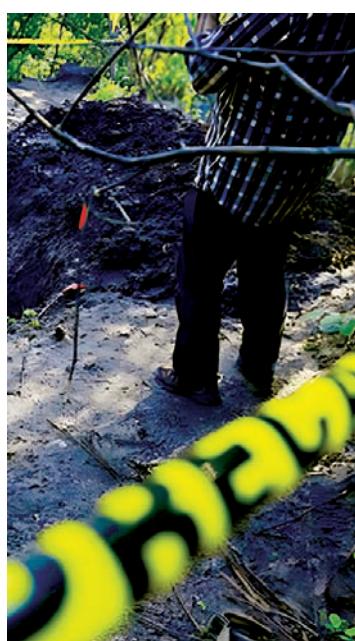


Au moins trois personnes sont mortes dimanche lors d'une traversée clandestine de la Manche, a indiqué à l'AFP le maire de Sangatte dans le nord de la France, un drame qui porte à 76 le nombre de migrants décédés dans des conditions similaires en 2024.

Vers 6H00 plusieurs personnes se sont retrouvées dans l'eau après avoir tenté de monter à bord d'une embarcation surchargée, a indiqué la Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord à l'AFP.

Le drame a eu lieu près de Blériot-Plage à Sangatte, selon une source proche des secours.

Mexique : 15 cadavres découverts dans des fosses clandestines



Au moins 15 cadavres ont été découverts à l'intérieur de fosses clandestines dans le Chiapas, Etat du sud-est mexicain en proie à une escalade de la violence liée au crime organisé, a rapporté dimanche le gouverneur local.

Dans un message sur X, Eduardo Ramirez a détaillé une opération pour rétablir la sécurité dans la région de Frailesca, zone agricole non loin du Guatemala paralysée par des groupes criminels depuis trois ans.

Selon les médias locaux, plusieurs bandes rivales se disputent le contrôle des routes de la drogue de la région, commettant des enlèvements et pratiquant l'extorsion. Depuis le lancement par les autorités en décembre 2006 d'une campagne anti-drogues controversée, plus de 450.000 personnes ont été assassinées et des dizaines de milliers portées disparues au Mexique, selon les chiffres officiels.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Syrie : près de 300 arrestations parmi des fidèles de l'ancien pouvoir



Près de 300 personnes ont été arrêtées en quelques jours en Syrie par les forces de sécurité des nouvelles autorités, a indiqué dimanche une ONG, dans le cadre d'opérations de sécurité contre les «milices» de Bachar al-Assad.

Sans donner de chiffres, l'agence de presse officielle Sana a rapporté, jeudi et sa-

medi, des «arrestations» visant «des membres des milices d'Assad», dans la province de Hama ou celle de Lattaquié, sur la côte ouest, où une opération a permis la saisie «d'armes et de munitions».

Les forces de sécurité du nouveau pouvoir installé par des rebelles islamistes ont lancé jeudi une vaste opération contre

les «milices» de Bachar al-Assad. «En moins d'une semaine, près de 300 personnes ont été interpellées, à Damas et sa banlieue, dans les régions de Homs, Hama, Tartous, Lattaquié et même Deir Ezzor», a indiqué dimanche à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Mali : un soldat et au moins 21 terroristes tués dans une attaque



L'armée malienne a annoncé avoir perdu un de ses éléments et tué au moins 21 terroristes, en déjouant une attaque complexe perpétrée samedi à Saye, dans le centre du Mali. «Les FAM ont repoussé une attaque terroriste complexe à Saye le 28 décembre 2024 à 05H40 (...) Les terroristes, en grand nombre, ont échoué dans leur action en force au cours de violents combats», a indiqué l'armée dans un communiqué.

Les terroristes ont abandonné 21 corps ainsi que des armes, des munitions et divers autres équipements militaires, a ajouté le communiqué, soulignant qu'un soldat est mort durant les affrontements et que trois autres soldats et deux civils ont été blessés. «Le ratissage continue pour rechercher les rescapés et les complices», a indiqué la même source.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LES ROUTES ET LES PENCHANTS SUICIDAIRES

Dans des moments de colère et de rage incontrôlée, des âmes à bout de patience perdent leur minimum d'indulgence jusqu'à recommander haut et fort aux fous du volant d'aller braver la mort loin des proximités communes. Une manière d'affirmer que ceux qui ont des penchants suicidaires devraient aller chercher le suicide ailleurs sans exiger leur accompagnement dans la mort par des personnes innocentes. C'est qu'il ne s'agit plus maintenant de laisser périr le terme d'accident avec ses variantes car les morts sur les routes sont devenues des crimes avec prémeditation même si elles reposent sur l'inconscience. Elles suggèrent de fouiner dans les tréfonds de la société pour trouver quelques circonstances atténuantes, mais elles ne dédouanent en aucun cas les assassins.

A Médéa, un bus de transport de voyageurs et sept voitures se sont percutés dans un carambolage provoquant le décès de deux personnes et fait six blessés. A quelques heures d'intervalle, à Constantine, un autre carambolage a eu lieu entre un bus et six véhicules pour expédier 13 personnes à l'hôpital. Les routes et les autoroutes ne sont pas en cause quand on apprend dans le temps courant que des cortèges nuptiaux se transforment en tragédies familiales et que des nouveaux mariés finissent leurs scellées dans des cercueils.

Les autorités ont beau miroiter le bâton et le gourdin, la folie dans les routes continue. A croire que plus les vis sont serrées et plus les écrous se ramollissent pour laisser penser que la dégénérescence mentale des chauffards est devenue leur principale décontenance et d'affirmation. Les écervelés ont transformé le permis de conduire en permis de tuer. Le précieux document n'a plus aucune valeur pour ceux qui ont la culture du partage de l'espace commun. Ceux-là, ils ont fini par désapprendre les règles de la conduite. Ils sont en passe de ne plus conduire puisque le code de la route a perdu son sens et son essence.

Ainsi, on est tentés d'accorder une légitimité à la colère de ceux qui pestent car sur les routes nul n'est plus en sécurité.

Iran : un commandant de la police tué dans un attentat



Un commandant de la police iranienne a été tué samedi dans un attentat à Bandar-e Lengeh, une ville côtière de la province d'Hormozgan dans le sud de l'Iran, a rapporté l'agence de presse locale Tasnim.

Ce commandant a été ciblé par une «attaque terroriste», a indiqué l'agence, ajoutant que l'assaillant avait été abattu. Elle n'a pas donné d'autres précisions. L'attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat. De telles attaques sont rares dans cette province située à environ 1.000 kilomètres au sud de Téhéran.

En octobre, 10 policiers ont été tués lors d'une «attaque terroriste» dans la province du Sistan-Baloutchistan, dans le sud-est de l'Iran, une région en proie à des troubles. Le groupe jihadiste sunnite Jaish al-Adl («Armée de la Justice» en arabe), basé au Pakistan et actif dans le sud-est de l'Iran, a revendiqué cette attaque. Des affrontements récurrents ont lieu dans cette province entre les forces de sécurité iraniennes, des rebelles de la minorité baloutche, des groupes sunnites radicaux, mais aussi des trafiquants de drogue.